

# VINGENTIANA

**41<sup>e</sup> année- N°2:  
Mars/Avril 1997**



**DOSSIER:  
La formation des nôtres**

Le 25 janvier 1997

*Aux Visiteurs de la Congrégation de la Mission*

Mes chers Confrères,

Je vous écris pour vous faire savoir que, après une étude longue et détaillée, nous avons décidé que l'Assemblée Générale aurait lieu ici à Rome une fois encore. Je voudrais vous raconter brièvement le processus qui a conduit à cette décision.

Comme vous vous en souvenez, durant la Rencontre des Visiteurs à Salamanque, plusieurs lieux ont été proposés: Rome, Dublin, Niagara Falls, Rio, l'Indonésie et Taïwan. Presqu'immédiatement après la rencontre, suite à de plus amples investigations, les Visiteurs d'Irlande, d'Indonésie, de Chine et de Rio m'ont informé que les lieux proposés dans leurs pays n'étaient pas possibles. Plusieurs autres lieux ont, cependant, été proposés spontanément par divers Visiteurs: le Liban, Camarillo en Californie, Philadelphie en Pennsylvanie et deux autres lieux près de Castel Gandolfo. J'ai envoyé un questionnaire à chacun de ces endroits, ainsi qu'en plusieurs autres lieux à Rome même, demandant des informations sur le nombre de chambres qu'ils pourraient offrir, la présence de toilettes et de douches, les installations de traduction simultanée, l'air conditionné, la proximité d'un aéroport, le coût journalier des chambres, des repas, des équipements, etc. Nous avons aussi demandé à une agence de voyage de nous aider à estimer le coût du transport aux divers lieux pour nos 48 provinces. Il est rapidement devenu évident que le coût de l'Assemblée Générale varierait de façon significative en fonction des différents lieux. Dans notre ultime séance, nous avons limité le choix à deux options, arrivant finalement de nouveau à Rome. Les membres du Conseil Général ont estimé que, dans l'ensemble, Rome présentait le plus d'avantages, bien que nous soyons conscients de certains de ses inconvénients (la chaleur de l'été, quelques limites au niveau des conditions d'hébergement).

L'Assemblée se tiendra, comme par le passé, à la Casa Maria Immacolata, Via Ezio 28. Nous serons logés sur place ainsi qu'au Collegio Leoniano. Afin de pouvoir disposer de ces deux maisons, il a été nécessaire de changer quelque peu la date. L'Assemblée commencera le lundi 6 juillet 1998, à 9 heures du matin, et nous prévoyons qu'elle s'achèvera le vendredi 31 juillet pour le dîner. Avec un peu de chance, donc, nous finirons avant l'arrivée des jours torrides du mois d'août! Je demande que chacun arrive à Rome pour le dimanche 5 juillet, de manière à commencer immédiatement le 6 au matin.

Je suis quelque peu embarrassé que, après une si longue étude, nous aboutissions au même endroit. Je suis conscient que certains (dont moi-même) ont envisagé d'autres lieux pour l'Assemblée Générale. Mais l'évidence nous a conduit à revenir à Rome. De toutes façons, c'est une ville superbe, offrant des avantages significatifs. Pour de nombreux délégués ce sera leur premier séjour ici (à l'Assemblée de 1986, 67 % des délégués étaient nouveaux).

A cette heure, vous devez avoir reçu le document de la Commission Préparatoire. Je demande au Seigneur d'être avec vous tous alors que les Assemblées Domestiques et Provinciales vont être mise en route.

Votre frère en Saint Vincent

Robert P. Maloney, C.M.  
Supérieur Général

*Aux membres de la Congrégation de la Mission de par le monde*

Mes chers Confrères,

La grâce de Notre Seigneur soit toujours avec vous!

Même si nous ne sommes qu'au commencement du Carême, je vous demande aujourd'hui de vous projeter avec moi vers la résurrection. Non pas que nous puissions esquiver la croix; au contraire, elle sera à nos côtés tout au long de notre vie. Mais je saute à Pâques dès le début du Carême afin que nous puissions regarder la croix dans la foi en la résurrection, ainsi que le fait toujours le Nouveau Testament.

Au centre de notre credo, il y a le Seigneur Ressuscité. Quand nous marchons en sa présence, notre vie est pleine. En son absence, nous sommes vides. Sans le Seigneur Ressuscité, notre foi (et notre vocation bien sûr) n'a pas de sens. «Si le Christ n'est pas ressuscité, nous dit clairement Paul, notre foi est vaine» (1 Cor 15, 14).

Je voudrais réfléchir avec vous aujourd'hui sur deux points-clés de notre foi en la résurrection.

Tout d'abord, nous croyons que Jésus est *vivant*. Notre foi s'adresse à une personne vivante. Pour paraphraser le psalmiste, certains se façonnent des idoles d'argent ou d'or ou de pouvoir ou de plaisir. Elles ont toujours été séductrices, et continueront à l'être. Mais, nous croyons dans le Seigneur vivant qui nous aime profondément, qui marche avec nous chaque jour, qui nous écoute, à qui nous pouvons parler en retour, qui nous donne sa vie, sa force, sa paix, sa joie. Nous ne croyons pas simplement en quelqu'un du passé qui vécut, mourut et nous laissa un riche héritage. Nous croyons en la personne de Jésus qui a vaincu la mort une fois pour toutes, qui vit toujours, qui demeure parmi nous, qui nous prépare une place avec Dieu. Nous croyons en la présence du Seigneur vivant, qui est devenu pour nous esprit qui donne la vie (1 Cor 15, 45).

Ensuite, nous croyons à la *chair*. N'avez-vous jamais remarqué combien notre foi de Catholiques est liée à la chair? Deux des articles du credo en parlent de manière très concrète. «Par l'Esprit Saint, il a pris chair de la Vierge Marie, et s'est fait homme». Notre foi en Jésus est précisément qu'il est le Verbe fait chair. Nous prions aussi dans le credo: «J'attends la résurrection de la chair et la vie du monde à venir» (quand nous serons avec le Seigneur dans la chair!). L'Évangile nous dit que Marie, la Mère de Jésus, a été la première à croire en ce mystère étonnant. Elle ne croyait pas seulement dans le Dieu transcendant d'Israël, mais aussi dans l'immanence de Dieu dans la chair de son fils.

Je voudrais vous suggérer deux choses pour ce Carême.

1. En premier lieu, mettez à profit ce Carême pour vous centrer sur la présence du Seigneur. Durant le Carême, nous renouvelons notre engagement baptismal à

renoncer aux [idoles] et à nous consacrer totalement à la suite du Christ. Comme le Nouveau Testament le décrit, cette [suite] ne consiste pas simplement à observer un règlement ou une charte; il consiste plutôt à rejoindre la communauté de ceux qui professent leur foi dans le Seigneur vivant. Dans les riches lectures du Carême, il nous adresse la parole. Jean et Paul nous disent tous les deux que la parole de Dieu était présente déjà depuis le commencement de la création (Jn 1, 1-3; Col 1, 15-16). Aussi, je vous encourage à contempler sa présence. Voyez-le dans les merveilles de la création. Aimez-le dans la beauté de la nature, dans la majesté des montagnes et dans les étoiles durant la nuit. Voyez-le, actuellement dans la plénitude des temps, dans le Seigneur crucifié et ressuscité. Laissez-le prendre place dans vos coeurs. Permettez-lui de vous attirer dans la prière durant le Carême. Laissez-le vous enseigner sa sagesse et vous assurer de son amour. L'heure de prière personnelle à laquelle les Constitutions nous appellent chaque jour (C.47) est une merveilleuse occasion d'écouter le Seigneur vivant et de discerner ce qu'il demande de nous en ce temps de Carême.

2. En même temps, comme Marie, la Mère de Jésus, tournez-vous vers le Verbe fait *chair*. Il vit toujours parmi nous, spécialement dans la personne des pauvres. Le test de notre foi est de savoir le voir dans la chair. La première lettre de Jean établit une norme très élevée pour les Chrétiens: [Celui qui n'aime pas son frère ou sa soeur qu'il voit, ne peut aimer Dieu qu'il ne voit pas] (1 Jn 4, 20), parce que Dieu vit dans la chair. Le voir dans la chair est le secret vincentien de la sainteté. Saint Vincent nous invite à le reconnaître et à le servir dans les plus abandonnés, dans une charité pratique et concrète. Il nous presse d'être simples et humbles en face de la personne pauvre parce qu'elle est l'icône du Seigneur, le Corps du Christ, l'incarnation de la présence de Jésus aujourd'hui.

D'une certaine manière, du moins c'est ce qu'il me semble, il est plus difficile de croire en l'incarnation de Dieu qu'en sa transcendance. Il est plus facile de croire en un Dieu que nous ne voyons pas qu'en un Dieu que nous voyons. Il est plus facile d'être saisi par Dieu dans un mystère lointain que d'en venir face à face avec la révélation de Dieu dans des personnes humaines, spécialement quand elles souffrent et meurent sous nos yeux. C'est certainement un défi de voir le Seigneur dans les peuples crucifiés du Rwanda, du Burundi, d'Algérie, du Zaïre, d'Albanie, de Serbie, de Bulgarie, de Chine - pour ne mentionner que quelques-uns des pays où il souffre intensément dans ses membres aujourd'hui. Dans presque tous nos pays, c'est un défi quotidien de le reconnaître dans les sans-abris, les réfugiés, les malades du SIDA, les jeunes désillusionnés. Mais [tournez la médaille, nous dit saint Vincent, et vous verrez par les lumières de la foi que le Fils de Dieu, qui a voulu être pauvre, nous est représenté par ces pauvres...] (SV XI, 32). C'est aussi le même défi auquel Marie a été confrontée. Sa relation avec Jésus comporte beaucoup de joies et de moments privilégiés, comme nous le rappelons à Noël. Mais elle a aussi été témoin de son rejet, de son châtement et de sa mort, et elle a continué à croire. Je vous invite avec force, durant ce carême, à partager votre foi dans le Seigneur fait chair en encourageant les autres, spécialement les jeunes, à le servir dans ses membres souffrants. Laissons notre charisme vincentien être contagieux!

Je vous souhaite un Carême, mes frères, dans lequel les eaux d'un baptême renouvelé rafraîchiront vos coeurs et dans lequel la présence du Seigneur sera votre force.

Votre frère en Saint Vincent,

Robert p. Maloney, C.M.  
Supérieur Général

Le 15 février 1997

*Aux membres de la Congrégation de la Mission à travers le monde*

Mes chers Confrères,

La grâce de Notre seigneur soit toujours avec vous!

Je vous écris aujourd'hui pour vous donner quelques nouvelles brèves de la troisième rencontre des responsables des principales branches de notre Famille Vincentienne, qui s'est déroulée à Paris les 17 et 18 février. Les participants étaient: la Mère Générale des Filles de la Charité, Sr Juana Elizondo, et Sr Therezhina Remonatto l'Assistante Générale; la Présidente de l'Association Internationale des Charités, Mme Patricia Palacios de Nava, ainsi que Mme Mauricette Borloo, Vice-Présidente; pour la Société de Saint-Vincent de Paul, M. Amin de Tarrazi et M. Gerry Martin, Vice-Présidents, accompagnés de M. Francesco de Barberis, Coordinateur du Groupe Europe 3. Le P. Lauro Palú et moi-même représentaient la Congrégation de la Mission. Cette fois-ci, deux représentants des Groupes de Jeunesse Mariale nous ont rejoints, Edurne Urdampilleta, Présidente des Juventudes Marianas Vicentinas d'Espagne et Vincent Grodziski, ex-Président de la Jeunesse Mariale de France.

Comme vous vous en souvenez, le but de nos rencontres est de rechercher les moyens par lesquels, tout en préservant l'identité particulière de chaque branche, nous pouvons collaborer plus efficacement les uns avec les autres, dans le monde entier, pour mieux servir les pauvres. Cette troisième rencontre s'est très bien passée. L'évaluation que nous en avons faite à la fin du deuxième jour a été unanimement très positive. Le compte-rendu de la réunion fait sept pages. Je voudrais ici vous présenter seulement un bref résumé des points essentiels.

1. Nous avons passé beaucoup de temps à échanger des informations et à réfléchir sur des expériences que nous avons vécues ensemble durant l'année écoulée. Chacun d'entre nous a remarqué que la collaboration entre les branches de notre famille - programmes de formation, oeuvres communes et prière ensemble - a augmenté de façon sensible durant l'année écoulée. En particulier, nous avons tous été frappés de constater à quel point toute la Famille Vincentienne a pleinement participé à la canonisation de Jean-Gabriel Perboyre. Au moment de la canonisation, l'AIC a tenu une Assemblée Générale ici à Rome. Les groupes de Jeunesse Mariale ont transféré leur congrès ici également. De même, la Société de Saint-Vincent de Paul était bien représentée (réciproquement, certains d'entre nous auront l'occasion de se rendre à Paris le 22 août prochain pour la béatification de Frédéric Ozanam!). Un très grand nombre de Filles de la Charité y ont également participé, ainsi que presque tous les Visiteurs de la Congrégation de la Mission. Je suis heureux d'avoir eu la possibilité de parler avec beaucoup de ces groupes durant ces journées. A la rencontre des Visiteurs de Salamanque après la canonisation, un certain nombre de participants ont suggéré un thème pour notre prochaine Assemblée Générale, qui a été, de fait, approuvé par notre Conseil Général: *La Famille Vincentienne à travers le monde et les défis de la mission au troisième millénaire*. C'est certainement un signe de

l'importance que notre grande famille, avec ses nombreuses branches, est en train de prendre dans notre conscience.

2. Toutes les branches ont exprimé combien a été positive leur expérience de la journée commune de prière, le 27 septembre dernier. En certains endroits, la fête de saint Vincent a aussi été l'occasion d'une session de formation permanente, en plus de la prière et de la célébration commune. Nous avons décidé de continuer cette pratique chaque année. J'écrirai par la suite aux Visiteurs pour leur donner plus de détails sur l'organisation de la journée de prière de 1997.
3. Nous avons aussi discuté sur le statut juridique de chaque branche, selon ses constitutions et statuts, ainsi que sur la manière dont chacune est en relation avec les autres. Dans ce contexte, nous avons réfléchi sur les problèmes qui surgissent (heureusement, ils sont peu nombreux!) lorsque quelqu'un manque au respect de l'autonomie d'un groupe particulier. Cela peut arriver, par exemple, lorsqu'un conseiller spirituel tente d'exercer un contrôle sur le gouvernement d'un groupe laïc.
4. Nous avons évalué le niveau de collaboration qui existe entre les branches de notre famille à travers le monde. L'année dernière, j'avais demandé à chaque Visiteur de répondre à un petit questionnaire pour nous fournir des informations sur l'importance ou la faiblesse de la coopération existant entre les groupes de notre famille. Il apparaît clairement (cf. les résultats sur la feuille ci-jointe) qu'en certains pays le niveau de coopération est très élevé, alors que, et ceci a été d'une certaine manière une surprise, il y a peu de collaboration en d'autres pays et même peu de connaissance mutuelle parmi les membres des divers groupes dans ces pays.
5. Nous avons passé une grande partie de notre rencontre à discuter neuf projets modèles dans lesquels les branches de notre famille travailleront ensemble en divers continents. Certains de ces projets sont déjà en route. D'autres vont commencer bientôt. Durant cette année, nous allons rassembler davantage d'informations sur chacun d'entre eux. L'année prochaine nous publierons un petit livret décrivant les neuf projets à réaliser en collaboration. Les lieux envisagés sont, à l'heure actuelle, le Mozambique, Bruxelles, Grenade (Espagne), Cuba, Madrid, Madagascar, le Mexique, Cologne (Allemagne) et les Philippines.
6. Nous avons aussi envisagé d'autres réalisations en collaboration au niveau de la formation initiale et continue, prenant exemple sur l'*Institute for Vincentian Spirituality and Apostolate* des Philippines, que chacun d'entre nous a estimé être un modèle très intéressant. De nombreux autres exemples de collaboration dans les programmes de formation existent déjà: les semaines Vincentiennes de Salamanque, les rencontres organisées par la CLAPVI en divers pays, le GAV en Italie, les rencontres annuelles des JMV à Benagalbón en Espagne, l'École Ozanam organisée par la Société de Saint-Vincent de Paul en divers pays, etc. Je traiterai de ce sujet plus en détails dans une prochaine lettre aux Visiteurs.
7. Nous avons discuté de la formation des conseillers spirituels pour les divers groupes de notre famille. L'AIC est actuellement en train de rédiger un document sur le rôle du conseiller spirituel. Il servira de base de discussion lors des sessions de formation

pour ces conseillers spirituels. La CLAPVI, aussi, a organisé avec beaucoup de succès des sessions pour la formation des conseillers spirituels et a publié des documents sur leur rôle. J'écrirai par la suite aux Visiteurs sur ce sujet également.

8. J'ai saisi l'occasion offerte par cette rencontre pour parler avec les représentants de nos groupes de jeunes sur l'importance d'avoir une structure internationale qui soit mieux organisée. Cette branche de notre famille, comme vous le savez, est actuellement très nombreuse, avec environ 200 000 membres. Des délégués viendront du monde entier pour participer à la célébration des Journées Mondiales de la Jeunesse avec le Pape Jean-Paul II, à Paris, en août prochain, alors que nous célébrerons également le 150e anniversaire de l'approbation par le Pape de nos groupes de jeunes et le 50e anniversaire de la canonisation de sainte Catherine Labouré. En coïncidence avec les Journées Mondiales de la Jeunesse, un forum est organisé pour les responsables nationaux des groupes de Jeunesse Mariale, du 25 au 28 août. Il comprendra des thèmes comme: une meilleure compréhension de la spiritualité mariale vincentienne au service des pauvres; une piété mariale contemporaine; des engagements concrets au service des pauvres; la collaboration avec d'autres groupes vincentiens. La session de travail du forum aura lieu à la Maison-Mère des Filles de la Charité, à la Rue du Bac.

Saint Vincent, nous encourage à nous 'entrechérir et respecter comme frères et soeurs que Notre Seigneur a liés et unis par son amour' (cf. SV XIII, 562). Il nous dit que l'unité est notre force (SV IX, 96). Elle est la source du succès de nos oeuvres (SV X, 201) et la pierre de fondation de la paix (SV IX, 97). Je prie le Seigneur, en ce début de Carême, qu'il renforce les liens d'unité dans notre famille, qu'il nous donne la paix qui nous relie les uns aux autres et que, en unissant nos coeurs et nos énergies, il fasse de nous des serviteurs des pauvres plus efficaces.

Votre frère en Saint Vincent,

Robert p. Maloney, C.M.  
Supérieur Général

## NIVEAU DE COLLABORATION ENTRE LA CONGRÉGATION DE LA MISSION ET LES AUTRES BRANCHES DE NOTRE FAMILLE

- Résultats du questionnaire envoyé aux Visiteurs -

Les nombres ci-dessous se réfèrent aux Provinces (ex: 5 = 5 Provinces ont répondu de cette manière).

<b>Entre la C.M. et:</b>	<b>élevée</b>	<b>bonne</b>	<b>moyenne</b>	<b>faible</b>	<b>sporadique</b>	<b>naissante</b>	<b>nulle</b>
<b>Filles de la Charité</b>	5	15	6	1	10	2	2
<b>AIC</b>		6	9			17	11
<b>Société de St-Vincent de Paul</b>		6	14	16			6
<b>Jeunesse Mariale</b>		10		6		4	25
<b>Association Médaille Miraculeuse</b>				17			29
<b>Autre Groupes Vincentiens</b>				21			24

**S I E V**  
**Secrétariat International**  
**des Études Vincentiennes**

**FEUILLE D'INFORMATION**  
**sur le travail et les décisions du SIEV**

Les membres du SIEV: les PP. Emeric Amyot d'Inville, Hernando Escobar, John Prager, Kazimierz Stelmach, Norbert Tix et Roberto Lovera (Secrétaire Exécutif), dans la réunion qui s'est déroulée à Rome les 7 et 8 janvier 1997, ont pensé utile d'envoyer une feuille d'information sur les décisions prises par le SIEV et le travail qu'il est en train de réaliser, de manière à ce que les Visiteurs, les organismes d'études vincentiennes et les Filles de la Charité puissent être plus profondément impliqués et mieux collaborer à un approfondissement croissant de notre recherche spirituelle commune.

Les décisions principales, qui ont été prises lors de la réunion des 7 et 8 janvier et qui ont été valorisées par les suggestions et par l'approbation du Supérieur Général et de son Conseil, sont les suivantes:

1. La préparation du Mois Vincentien sur le thème de la Mission Populaire, qui se tiendra à Paris du 7 juillet au 2 août 1997, est en bonne voie. Le Mois aura surtout un caractère d'échange et d'enrichissement réciproques entre confrères, soeurs et laïcs (environ 70) qui travaillent à la mission populaire dans les divers continents. L'organisation en est confiée particulièrement aux PP. Emeric Amyot d'Inville et Roberto Lovera, qui sont membres du SIEV, avec la collaboration du P. Luis Mari Martínez, de la Province de Saragosse.
2. Pour aider la Congrégation sur le chemin de la préparation de l'Assemblée Générale de 1998, nous avons suggéré à nos principales revues de consacrer des articles ou un numéro spécial au thème de l'Assemblée; de rapporter les initiatives qui sont déjà réalisées en commun entre les diverses composantes de la Famille Vincentienne; de promouvoir la connaissance de tous les groupes vincentiens présents sur leur territoire; d'affronter l'étude des défis auxquels doit donner réponse la Famille Vincentienne aujourd'hui et dans l'avenir.
3. Le projet de réalisation d'un CD ROM de textes vincentiens (les oeuvres de saint Vincent et les grands textes de la C.M.) dans les diverses langues est, également, en bonne voie. Nous allons, de plus, insérer la bibliographie vincentienne complète des livres, en prenant pour base le travail considérable réalisé par le P. José-María Román; nous avons demandé à nos principales revues de préparer aussi un index des articles à caractère vincentien qu'elles ont publiés et qui sera également inséré dans le CD ROM.
4. Nous avons aussi à l'étude le projet de réunir dans un CD ROM une vaste collection d'images vincentiennes, en relation avec notre histoire passée comme avec notre vie et nos activités présentes.
5. La canonisation de Perboyre a été un stimulant intéressant pour étudier la figure de celui-ci et la divulguer à travers de nombreuses publications. Nous nous efforçons d'en rassembler toute la bibliographie existante, ainsi que de stimuler et de promouvoir de nouvelles études sur des aspects qui n'ont pas encore été suffisamment approfondis. L'objectif que nous nous fixons est d'arriver à la rédaction d'une biographie critique du saint, qui manque encore. Nous recherchons aussi des confrères compétents et disponibles pour cette entreprise.
6. Nous nous intéressons à la mise en valeur du travail précieux réalisé par deux con-frères défunts; les PP. Raymond Chalumeau et André Dodin, de manière à mettre à la disposition de toute la Famille Vincentienne le fruit de leurs efforts et de leurs réflexions.

7. Nous avons mis en route la recherche de tous les documents que le Saint-Siège a émis en faveur de la Congrégation de la Mission depuis 1876, année de leur précédente publication. Les documents les plus significatifs pourraient être rassemblés dans une future publication.

8. Le Supérieur Général et son Conseil ont chargé le SIEV de collaborer à la préparation d'un Colloque sur notre mission vincentienne dans les pays à forte présence musulmane. Le colloque est prévu pour 1999 et permettra aux confrères concernés d'avoir un échange approfondi d'idées et d'informations et devrait déboucher sur des propositions concrètes pour toute la Congrégation.

9. Nous nous activons pour rassembler, en faisant appel à des confrères de diverses Provinces, des informations sur les textes (livres, documents de travail...) qui, dans les diverses langues, ont été préparés pour la formation vincentienne de nos jeunes. Dès que ce sera prêt, nous enverrons la liste aux Visiteurs qui pourraient avoir des difficultés pour les connaître.

Une grande partie du travail que nous sommes en train de réaliser et des initiatives que nous prenons avait déjà été initiée par les confrères qui faisaient partie du SIEV avant nous. Il convient, de la part de tous, de leur adresser nos remerciements.

Le SIEV est également reconnaissant envers tous ceux qui voudraient lui faire des propositions et des suggestions, tout comme des critiques constructives pour avancer.

Le SIEV a fixé sa prochaine rencontre à Paris, les 4 et 5 août 1997, juste à la suite du Mois Vincentien sur la Mission Populaire.

Le 25 février 1997

Roberto Lovera, C.M.  
Secrétaire Exécutif du SIEV

**STATISTIQUES ANNUELLES 1996 – CONGRÉGATION DE LA MISSION**

**MINISTÈRES - 1996**

<b>MINISTÈRES</b>	<b>PRÊTRES</b>	<b>DIACRES PERMANENTS</b>	<b>FRÈRES</b>
1. Missions populaires aux fidèles	142		4
2. Paroisses ou secteurs missionnaires	207		
3. Paroisses	812	1	17
4. Sanctuaires de pèlerinages	55		7
5. Séminaires et formation du clergé	187		2
6. Formation des nôtres exclusivement	190		14
7. Missions Ad Gentes	230	4	6
8. Filles de la Charité (directeurs, aumôniers)	144		
9. Ecoles (primaires, secondaires, supérieures, professionnelles)	232		18
10. Communications Sociales (publications, radio, télévision)	31		1
11. Études spécialisées	77		2
12. Aumôniers (d'hôpital, d'immigrés, d'associations, militaires)	170		6
13. Aumôniers de groupes laïques vincentiens	37		
14. Service direct des pauvres	20		8
15. Travail manuel	5		61
16. Administration	131	1	10
17. Retraités, malades, convalescents	311		39
18. Absence de la Congrégation	82		2
19. Autres	122	4	4
<b>TOTAL</b>	<b>3185</b>	<b>10</b>	<b>201</b>

PROVINCE	MAISONS & MEMBRES INCORPORES PAR PROVINCE – 1996							MEMBRES ADMIS PAR PROVINCE - 1996																
	Maisons	Évêques	Prêtres	Diacres Permanents	Frères	Étudiants avec Voeux	TOTAL	MEMBRES ADMIS					ASPIRANTS											
								P*	DP*	CP	CF	TOTAL	Grps. Voc.		Petits Sém.		Année Prép.		TOTAL					
													AP	AF	AP	AF	AP	AF						
<b>Curie Générale</b>	5		7				7																	
<b>AFRIQUE</b>																								
Ethiopie	4	1	27		1	1	30			7		7				28								28
Madagascar	8	1	67		4	2	74			28	6	34							6					6
Mozambique	6	1	12		3	1	17			4		4	10	1	20	1								32
St. Justin de Jacobis	6		29		1		30			10		10			61									61
Zaire	6		34		1	2	37			17	1	18							6		2			8
<b>AMERIQUE DU NORD</b>																								
Eastern (USA)	25		196		11	2	209			8	1	9	18		8									26
Midwest (USA)	18		142		19	1	162			2		2						1						1
New England (USA)	9		33		5		38	2				2												
Southern (USA)	5		33		1		34																	
West (USA)	10		51	2	3	1	57		1	4		5						1						1
<b>AMÉRIQUE LATINE</b>																								
Argentine	9		45	1	1	1	48			5	1	6			3			11						14
Curitiba (Brésil)	8	3	65		3		71			6		6	120		22			7						149

Fortaleza (Brésil)	4		31			5	<b>36</b>			6		<b>6</b>	10				8		<b>18</b>
Rio de Janeiro (Brésil)	9	4	80			9	<b>95</b>			33		<b>33</b>			27		5		<b>32</b>
Amérique Centrale	11	5	41			3	<b>50</b>			13	7	<b>20</b>	13	1	10	2			<b>26</b>
Chili	6		22				<b>25</b>			3	2	<b>5</b>	9				8		<b>17</b>
Colombie	22	2	120			13	<b>156</b>			25	1	<b>26</b>	100		56				<b>156</b>
Costa Rica	5		17			2	<b>21</b>			2	1	<b>3</b>	12	4					<b>16</b>
Cuba	4		10				<b>11</b>				1	<b>1</b>	2				1		<b>3</b>
Équateur	6		28				<b>33</b>			15		<b>15</b>					5		<b>5</b>
Méxique	21		80			3	<b>90</b>			4	1	<b>5</b>			26				<b>26</b>
Pérou	12	1	54			1	<b>57</b>			10	1	<b>11</b>					12		<b>12</b>
Porto Rico	13		54			2	<b>56</b>			6	1	<b>7</b>	76		25				<b>101</b>
Vénézuela	14		63			1	<b>67</b>			2		<b>2</b>	10	4	4	7			<b>25</b>
<b>ASIE</b>																			
Chine	5		33				<b>33</b>										1		<b>1</b>
Inde	14	1	105			6	<b>118</b>			53		<b>53</b>			75				<b>75</b>
Indonésie	9		75				<b>75</b>			54		<b>54</b>					3		<b>3</b>
Orient	9	1	40			4	<b>47</b>			9	1	<b>10</b>			17		3	1	<b>21</b>
Philippines	13	1	70			5	<b>79</b>			33	1	<b>34</b>					18		<b>18</b>
<b>EUROPE</b>																			
Autriche	4		17			4	<b>22</b>			2	1	<b>3</b>							
Belgique	3		11				<b>11</b>												
Paris	21		116	4		9	<b>133</b>			19	3	<b>22</b>					4		<b>4</b>

Toulouse	15		76		9	6	<b>91</b>			1		<b>1</b>	2						<b>2</b>
Allemagne	5		12		2	1	<b>15</b>			2		<b>2</b>							
Hongrie	3		14		2	6	<b>22</b>			6		<b>6</b>			3				<b>3</b>
Irlande	24		118		1		<b>119</b>			27		<b>27</b>	10						<b>10</b>
Naples	14	1	58		4		<b>63</b>			3		<b>3</b>	6						<b>6</b>
Rome	9	1	61	1	3		<b>66</b>			4		<b>4</b>							
Turin	14		97	1	7		<b>105</b>			2		<b>2</b>			1	1			<b>2</b>
Pays-Bas	6	1	68		4		<b>74</b>												
Pologne	31	3	256		4	6	<b>269</b>			4	1	<b>5</b>							
Portugal	11	1	52		2		<b>55</b>			6		<b>6</b>	76		12				<b>88</b>
Slovaquie	7		31		2	2	<b>35</b>			28		<b>28</b>	6	2			3	1	<b>12</b>
Slovénie	9		47		5	1	<b>53</b>	1		4		<b>5</b>	1						<b>1</b>
Barcelone	10		53		1		<b>54</b>			2	1	<b>3</b>	6				1		<b>7</b>
Madrid	19		148		18	2	<b>168</b>			9	1	<b>10</b>			82		2	1	<b>85</b>
Salamanque	22		101		12		<b>113</b>						5						<b>5</b>
Saragosse	21		126	1	5	1	<b>133</b>			5	1	<b>6</b>			6				<b>6</b>
<b>OCÉANIE</b>																			
Australie	12		59		5		<b>64</b>			12	1	<b>13</b>							
<b>TOTAL</b>																			
	<b>556</b>	<b>28</b>	<b>3185</b>	<b>10</b>	<b>201</b>	<b>95</b>	<b>3519</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>495</b>	<b>35</b>	<b>534</b>	<b>479</b>	<b>11</b>	<b>476</b>	<b>9</b>	<b>114</b>	<b>5</b>	<b>1112</b>

## Nominations et confirmations du Supérieur Général

---

<b>DATE</b>	<b>NOM</b>	<b>OFFICE</b>	<b>PROVINCE</b>
24/01/97	Luciano da Costa Ferreira	Visiteur 2/3	Mozambique
25/03/97 Centrale	Adrián Bastiaensen	Visiteur 2/3	Amérique
01/04/97	Miguel Pérez Flores	Vice-Visiteur 1/3	Costa Rica
04/04/97	Jean-François Gaziello	Directeur FdlC (1/6)	Lyon
15/04/97	Gabriel Naranjo	Visiteur 1/6	Colombie
15/04/97	Gregorio Alegría	Visiteur 1/6	Porto Rico
17/04/97	Victor Groetelaars	Visiteur 1/6	Pays-Bas
22/04/97	Félix Álvarez	Visitador 1/6	Madrid

# La situation actuelle de la formation des nôtres à travers le monde

par J. Ignacio Fernández Mendoza, C.M.,  
Vicaire Général

Dans la réflexion sur l'état de la Congrégation, réalisée dans les dernières Assemblées, un des aspects qui s'est nécessairement présenté avec un relief particulier est celui des vocations et de leur formation. C'est, en réalité, quelque chose d'une importance vitale, non pas tant pour la survie de la Congrégation que pour que l'on continue dans l'Eglise à évangéliser les pauvres selon le charisme et l'esprit de saint Vincent.

L'Assemblée Générale de 1980 demanda au Supérieur Général de publier une *Ratio Formationis (1) pour le Séminaire Interne*. L'Assemblée Générale de 1986 fit la même demande pour le Grand Séminaire Vincentien et pour la formation des Frères. Le Supérieur Général publia la *Ratio Formationis pour le Séminaire Interne* en 1982; la *Ratio Formationis Vincentianae pour le Grand Séminaire* en 1988; et le document *Frères pour la Mission* en 1991.

De même l'Assemblée Générale de 1992 demanda au Supérieur Général de promouvoir l'élaboration d'une nouvelle instruction sur les vœux de la Congrégation. Le Supérieur Général publia le 25 janvier 1996 l'*Instruction sur la stabilité, la chasteté, la pauvreté et l'obéissance dans la Congrégation de la Mission*. Dans tous ces documents, y compris le dernier, on insiste sur la formation vincentienne en vue d'une conformité plus profonde et plus grande avec notre charisme.

Quant à l'éveil et à l'essor des vocations, le désir des Assemblées s'en est tenu aux termes mêmes du Statut 37,1 qui dit: "Les Provinces, les Maisons et tous les Confrères auront à coeur de susciter des candidats à la mission vincentienne".

## **Ils accomplissent la mission de Jésus-Christ**

Le candidat qui a décidé de commencer sa préparation spécifique pour être missionnaire, est accompagné par des formateurs.

Je me permets d'évoquer avec reconnaissance ceux qui m'ont formé et; à travers eux, tous les formateurs que nous avons eus dans la Congrégation. J'ai eu des formateurs vraiment exemplaires par leur sainteté, leur science et leur dévouement. Je leur dois presque tout ce que je suis en tant que vincentien.

Le ministère de la formation des nôtres est de la plus grande importance et il est très agréable aux yeux de Dieu. Il continue l'oeuvre que le Christ a réalisée patiemment avec les apôtres: "S'employer pour faire de bons prêtres et y concourir ... c'est faire l'office de Jésus- Christ qui, pendant sa vie mortelle, semble avoir pris à tâche de faire douze bons prêtres, qui sont ses apôtres, ayant voulu pour cet effet demeurer plusieurs années avec eux pour les instruire et pour les former à ce divin ministère" (Coste XI,8). Le Fils de Dieu commença à "annoncer l'Évangile aux pauvres; mais avec le temps, il fit des apôtres, il prit la peine de les instruire, les avertir et les former, et enfin il les anima de son esprit, non pour eux seulement, mais pour tous les peuples de la terre" (XII,83).

Il s'agit d'une activité sacrifiée et, parfois, ingrate. C'est pourquoi tous les formateurs méritent un mot de remerciement de la part de toute la Congrégation. Ils font l'oeuvre du Seigneur et, par leur sacrifice et leur dévouement, ils lui présentent, ainsi qu'à l'Église et à la Congrégation, le fruit le plus précieux que l'on puisse leur offrir.

D'autre part, il s'agit d'un ministère qui, depuis les origines, appartient inséparablement à l'histoire de la Congrégation et correspond à sa fin propre: "Ne savez-vous pas, Monsieur, que nous sommes également obligés à former de bons ecclésiastiques comme d'instruire les peuples de la campagne, et qu'un prêtre de la Mission qui veut faire l'un et non pas l'autre, n'est missionnaire qu'à demi?" (VII, 561).

## **I. En regardant les origines**

L'idée de contribuer à la formation du clergé surgit en saint Vincent au cours de ses missions, en constatant d'une part l'état d'abandon et d'ignorance des pauvres gens des champs et, d'autre part, la déchéance du clergé. Sa contribution à la formation du clergé avait comme but particulier d'assurer le fruit des missions: "Nous tâchons aussi, écrit-il, de contribuer à faire de bons ecclésiastiques par les exercices des ordinands et par les séminaires, non pour abandonner les missions, mais pour conserver les fruits qui se font par elles" (IV, 43). Pour le saint les missions et la formation du clergé sont deux chemins complémentaires visant l'évangélisation des pauvres. Les deux ministères figurent d'ailleurs dans l'héritage que le fondateur a légué à la Congrégation.

Sur ce point aussi, saint Vincent fut inventif. Il forma le clergé à travers de multiples initiatives: la fréquentation des prêtres, les exercices des ordinands, les conférences des mardis, les retraites, les séminaires, et même par sa participation au Conseil de conscience.

Du début à la fin de sa vie missionnaire, il contribua à la formation des prêtres. La bulle *Salvatoris Nostri*, du 12 janvier 1633, en approuvant la Congrégation, affirme que son objectif est de chercher le Salut "de ceux qui habitent les hameaux, les terres et les lieux les plus reculés" et "d'instruire ceux qui doivent être promus aux ordres sacrés, veillant à ce qu'ils fassent les exercices spirituels" (XIII, 260).

Dans les *Règles Communes*, saint Vincent, sur le point de mettre un terme à sa vie missionnaire, nous dit de façon précise que la fin de la Congrégation est "de travailler à sa propre perfection", "de prêcher l'Évangile aux pauvres" et "d'aider les ecclésiastiques à acquérir les sciences et les vertus nécessaires à leur état" (R.C. I, 1). Dans la conférence du 6 décembre 1658, les missionnaires entendirent des lèvres mêmes de saint Vincent ces expressions: Dieu "nous a appelés pour contribuer à faire de bons prêtres, à donner de bons pasteurs aux paroisses et à leur montrer ce qu'ils doivent savoir et pratiquer. Oh! que cet emploi est haut! qu'il est sublime!" (XII, 84). Cette ferme intention du saint se vit confirmée par l'ouverture de vingt-et-un séminaires de son vivant.

### **Dans la propre maison**

Il faut rappeler que saint Vincent, en même temps qu'il employait toutes sortes de ressources pour la formation du clergé diocésain, prenait aussi des mesures pour garantir l'avenir de son oeuvre de prédilection: la Congrégation de la Mission.

Le développement de la Congrégation fut lent et progressif. Le saint évita l'empressement au moment d'ajouter des membres à sa communauté naissante. Il écrivait à Antoine Portail: "Le nombre de ceux qui sont entrés parmi nous depuis votre départ est de six. Monsieur, que je crains la multitude et la propagation!" (I,312).

Les premiers à se joindre à sa cause furent des clercs déjà ordonnés. C'est ce que nous révèle l'acte d'association des premiers missionnaires signé à Paris le 4 septembre 1626 (XIII,203). Attirés par la figure du saint et par le ministère qu'il se proposait d'accomplir, les missions et la formation du clergé, ils adhéraient l'un après l'autre à la communauté naissante. Assurément, jamais il ne cessa de se montrer exigeant quant à la pureté d'intention et aux vertus fondamentales des candidats: "Dix tels qu'il les faut en vaudront cent; et cent qui ne sont pas bien appelés, ou qui ne répondent pas aux desseins de Dieu, n'en valent pas dix" (II,324).

Avec le cours du temps ceux qui sollicitent leur entrée étaient en général des jeunes non ordonnés, âgés au moins de dix-sept ans. Dans les débuts, pendant dix ans, la responsabilité de leur formation incombait à saint Vincent lui-même, faute de structures solides et de personnel préparé.

### **Ils ont deux années de séminaire**

En 1637, vu le nombre croissant de ceux qui frappaient aux portes de la Congrégation, saint Vincent créa à Saint-Lazare le premier séminaire Interne. A partir de cette décision, le nombre des demandes d'entrée alla en augmentant: "Notre séminaire, écrit-il, est assez rempli, par la miséricorde de Dieu; il y en a 36 ou 38. Nous en avons reçu 7 le mois dernier"(II,323).

Le saint consolida peu à peu cette institution grâce à des structures à la fois solides et flexibles. Le séminaire Interne est obligatoire pour tous (III,209); la vocation du séminariste s'y affermit: "les années de probation ne sont pas pour reconnaître si les séminaristes ont les dispositions requises, car il faut les avoir reconnues auparavant, mais afin qu'ils s'y affermissent davantage"(VI,149); le séminaire dure deux ans: "L'on fait deux ans de séminaire"(I,565); en général le séminariste vit à part des autres ecclésiastiques: "pour plusieurs raisons, les séminaristes ne communiquent point avec les prêtres"(I,565); ils sortent de la maison accompagnés; ils font les exercices spirituels tous les six mois (RC X , 9 ) ; ils ne font pas en même temps les études et le séminaire parce que "cela pourrait être un empêchement à faire valablement leurs voeux" (VII , 479 ) . Le saint permet à deux séminaristes, qui terminent leur séminaire, d'étudier la philosophie (VIII,382); les séminaristes sont envoyés en mission: "Nous venons d'envoyer ce matin deux séminaristes en mission en Champagne et demain ou après nous en enverrons sept ou huit en deux bandes" (II, 360) Les actions communes de chaque journée étaient les mêmes que dans les autres communautés: oraison de bon matin, temps d'étude, eucharistie, examen particulier, repas, récréation et temps de silence. Le programme incluait la lecture de l'Écriture Sainte et des auteurs spirituels, et le catéchisme (I,563-64). Au terme de la première année les séminaristes faisaient les Bons-propos.

Saint Vincent délégua peu à peu à des missionnaires bien préparés une partie de la responsabilité de la formation. Durant la vie du saint deux séminaires furent ouverts en France: à Saint-Lazare et à Richelieu.

Les attentions de saint Vincent pour le Séminaire interne prouvent qu'en plus de son dévouement assidu à la formation du clergé, il s'intéressa aussi en pratique à affermir la formation des siens. C'est qu'il y allait de la survie de son oeuvre la plus chère: la Congrégation de la Mission et, en définitive, de l'annonce de la Bonne Nouvelle aux pauvres.

Amenés à rappeler un trait notable de saint Vincent en tant que formateur des missionnaires, il faudrait signaler son intérêt à centrer la vie des aspirants sur Jésus-Christ Évangéliste des pauvres. C'est sur Lui que repose le service de l'Église à travers les missions et la formation du clergé. Les lettres et les conférences du saint adressées aux missionnaires sont une preuve digne de foi des convictions personnelles plus profondes qu'il s'efforça de transmettre aux siens.

### **Ils ne cesseront de s'appliquer aux études nécessaires**

Saint Vincent, en tenant compte de l'affluence toujours plus nombreuse des candidats, décida de fonder un scolasticat. Pour la communauté naissante, il s'agissait d'une oeuvre indispensable. Sans une préparation commune, adaptée et reliée à la nouvelle communauté, formée d'hommes de diverses provenances, il lui aurait manqué l'identité et les idéaux communs.

La première maison d'étudiants fut installée aux Bons-Enfants. L'édifice, pas très spacieux, accueillit en même temps des oeuvres très diverses: séminaire ecclésiastique d'ordinands, maison d'exercices spirituels, résidence pour prêtres de passage et scolasticat de la Congrégation. Saint Vincent, dans une lettre à Robert de Sergis, du 3 février 1639, faisait allusion à ce qui nous intéresse: nous en avons envoyé "cette année dix ou douze pour étudier la théologie aux bons-Enfants", dit-il (I,539).

Nous connaissons les marques distinctives de la formation que saint Vincent donnait aux étudiants. Il préférait l'usage d'un bon manuel aux cours dictés (II,212); la piété, les vertus et l'eucharistie prenaient une particulière importance; il faut en dire autant de la liturgie, de la théologie, dogmatique et morale, de l'administration des sacrements, de la façon de catéchiser, de l'exposé des cas de conscience et des débats: "Il y en a deux qui débattent entre eux: l'un argumente et l'autre assure la défense. Et c'est la meilleure façon d'acquérir la science. Cela se pratique aussi dans les séminaires. Aux Bons-Enfants et en bien d'autres lieux" (IX,1149 -édit. esp.).

L'enseignement en tout cas devait être conforme à la vraie foi et orienté vers la pratique (XIII,185). On intercalait durant les études certaines activités pastorales: "là où il y a un séminaire, il est bon que nous y ayons une paroisse pour y exercer les séminaristes" (VII,253-254). Le saint supprima aux Bons-Enfants la chaire de théologie dogmatique: "J'ai appris que la scolastique que l'on enseigne aux Bons Enfants est peu ou point utile; et j'ai pensé de l'ôter, d'autant plus que du Collège l'on va à Navarre ou en Sorbonne entendre la scolastique" (XIII,185).

Son projet s'orientait avant tout vers la formation de missionnaires ayant une bonne préparation pratique et qui soient aptes pour le travail des missions et des séminaires. Saint Vincent mettait en garde les siens contre l'étude qui ne serait pas ordonnée à l'action. Il s'efforçait de former des pasteurs, et non pas des docteurs. Il prévenait souvent ceux qui étaient en formation pour qu'ils évitent certaines tentations: le sacrifice de la piété sur l'autel du savoir, le danger de la vanité et de la fausse curiosité (XI,127; XII,63, 199). En même temps, et à l'encontre de ce que l'on a parfois dit, le saint Fondateur voulait dans sa communauté des missionnaires bien préparés: "ils ne laisseront pas néanmoins de vaquer soigneusement à l'étude des choses nécessaires pour se bien acquitter des fonctions d'un missionnaire" (RC XII,8).

C'est par ces deux institutions, le séminaire interne et le scolasticat, que sont passés pratiquement tous les missionnaires de la Congrégation durant la vie du saint.

Les renseignements fournis sont suffisants pour arriver à une première conclusion: Saint Vincent orienta sa vie et celle de beaucoup d'autres vers l'évangélisation des pauvres. A l'appui de ce but, il a esquissé une spiritualité propre. Il s'est préoccupé en outre de développer toute une tactique pour atteindre ce but en essayant d'y impliquer et d'y préparer ses plus proches collaborateurs. Il se livra pour la vie au ministère des missions et à la formation du clergé, sans cesser pour autant d'assurer l'avenir de la Congrégation en formant les siens le mieux possible.

La Congrégation, pour sa part, reçut en héritage le champ que le Fondateur avait cultivé de ses propres mains: celui des pauvres, que nous atteignons surtout à travers certains ministères: la mission d'annoncer l'Evangile, celle de former le clergé et, bien sûr, l'affermissement de la propre communauté grâce à la formation des candidats. Il ne semble pas qu'il soit opportun de se désintéresser de l'un de ces ministères, sous prétexte de stimuler les autres. Les missions, la formation du clergé et l'impulsion donnée à de nouvelles vocations pour la Congrégation garantissent l'avenir.

## **II. La formation des nôtres aujourd'hui**

Les Constitutions issues de l'Assemblée Générale de 1980 font référence à la formation du clergé (Const. 1,3; 15) et à la formation des nôtres (Const. 77-95). C'est dans la même direction que se sont déroulées les Assemblées Générales de 1986 et 1992. Ces données manifestent la conscience actuelle de la Congrégation en ce qui concerne la formation sacerdotale et elle se traduit par deux aspirations.

D'une part, conformément à l'héritage reçu de saint Vincent, le ministère de la formation du clergé subsiste, bien que réduit quant aux effectifs employés. Le Supérieur Général précédent, le P. Richard McCullen, avait communiqué à l'Assemblée Générale de 1992 sa réflexion sur l'état de la Congrégation; il déclara que le nombre des confrères appliqués à former les séminaristes diocésains avait diminué.

D'autre part, dans la période post-conciliaire, la Congrégation a continué à tracer, pour la formation des nôtres, de nouveaux chemins et une nouvelle théorie élaborée à partir de la Ratio Formationis pour le Séminaire Interne et le Grand Séminaire.

### **La formation dans les divers continents**

Actuellement la formation des nôtres s'appuie sur les documents de l'Eglise, les Conférences épiscopales, les Constitutions, les Statuts et la Ratio Formationis de la C.M. Mais, en même temps, les particularités des diverses cultures continuent à trouver place dans les programmes locaux de formation; ce qui est dû à l'effort des Provinces en faveur de l'inculturation.

#### **a. Provinces d'Europe**

##### *Séminaire Interne*

En général chaque province d'Europe forme les candidats dans son propre séminaire interne. Cependant, la tendance à l'unification, due au nombre réduit des séminaristes et à la nécessité de mieux profiter des formateurs disponibles, est manifeste en ces dernières années.

En ce moment, le Séminaire Interne est interprovincial en France, en Pologne-Slovaquie et, selon le cours des choses, il semble qu'il le sera aussi en Italie et en Espagne.

La Ratio Formationis pour le Séminaire Interne influence de façon décisive la marche du Séminaire. D'autre part les Provinces ont approuvé leur propre plan de formation et ont veillé à doter leur Séminaire des moyens utiles à une bonne formation. Le nombre des séminaristes de chaque Province est souvent réduit, ce qui permet une formation personnalisée, excluant tout danger de formation massive. La proximité entre formateurs et séminariste est évidente. Chez les jeunes qui entrent au Séminaire, on constate une maturité humaine et chrétienne supérieure à celle qu'avaient leurs prédécesseurs en des temps relativement récents. En général les séminaristes actuels commencent le Séminaire après avoir suivi les études requises pour entrer à l'université et, en certains cas, après être passés par le postulat qui inclut parfois dans son propre programme une partie des études de philosophie.

### *Grand Séminaire*

Parmi les Provinces d'Europe et d'Orient, seules celles de Pologne et de Rome sont titulaires chacune d'un centre d'études respectif pour la philosophie et la théologie. L'un est à Cracovie, l'autre à Plaisance; et leurs propres étudiants, entre autres, y assistent. Les deux autres provinces d'Italie, celles de Turin et de Naples, font des démarches pour envoyer leurs propres étudiants à Plaisance, dont est responsable la province de Rome. Ce centre d'études deviendrait ainsi, pratiquement, interprovincial. La province de Turin est titulaire d'un Institut théologique à Gênes où vont des étudiants religieux et laïcs. Toutes les autres provinces envoient les leurs dans des centres académiques dont les responsables appartiennent à des organismes étrangers à la Congrégation de la Mission.

Dans les deux premières décennies post-conciliaires la plupart des provinces, suivant en cela beaucoup d'ordres et de congrégations religieuses, fermèrent leurs scolasticats où jusqu'alors les élèves comme les professeurs étaient des membres de la Congrégation. Les étudiants furent envoyés à d'autres centres académiques où se donnaient les cours de base traditionnels. L'enseignement y était confié à un diocèse ou à une Congrégation religieuse ou encore, comme cela arrive parfois, les charges étaient partagées.

A l'exception de la province de Pologne, qui est responsable des séminaires diocésains de Gdansk, Jordanovo et Grodno, ce dernier étant en Biélorussie, aucune des autres provinces d'Europe ne prête un pareil service à un diocèse du vieux continent

## **b. Provinces d'Afrique et de Madagascar**

### *Séminaire Interne*

Chacune des provinces d'Afrique continue à recevoir dans son propre Séminaire Interne des candidats à la Congrégation. Si ce n'était pour les distances et parfois pour la diversité des langues et des cultures, la collaboration interprovinciale pourrait se réaliser davantage et serait bénéfique à tous. Vu le nombre restreint de leurs propres séminaristes, quelques Visiteurs ont parfois cherché à titre personnel des solutions précises en envoyant leurs sujets à d'autres provinces.

Il faut noter l'accroissement numérique des entrées dans les séminaires respectifs d'Afrique. La Ratio Formationis pour le Séminaire Interne sert de fil conducteur de la formation. D'autre part, sur le continent africain l'Eglise s'efforce spécialement d'intégrer l'Evangile dans les vraies valeurs culturelles. Les divers séminaires de la Congrégation ne sont pas étrangers à cette tâche si nécessaire.

Il y a lieu de signaler deux notes caractéristiques. Les provinces ne disposent pas souvent du personnel suffisant et préparé pour la formation. D'autre part l'étude des humanités chez les candidats qui entrent au séminaire est assez souvent incomplète. Ce qui oblige les formateurs à multiplier leurs efforts pour surmonter une telle insuffisance. L'échange de formateurs, même s'il est temporaire, serait bénéfique pour les provinces et, finalement, pour la Congrégation. Il arrive que là où le nombre des candidats augmente, le manque de formateurs se fait fréquemment sentir

### *Grand Séminaire*

Dans ce paragraphe nous nous référons aux provinces de Madagascar, d'Ethiopie, du Zaïre et aux vice-provinces de Saint Justin-de-Jacobis et du Mozambique. Nous incluons aussi la région du Nigéria, qui dépend de la province d'Irlande, et la mission du Cameroun dont est responsable la province de Paris.

Les provinces ou vice-provinces mentionnées qui ne disposent pas de centres d'études théologiques relevant de leur propre et seule responsabilité, envoient leurs étudiants soit aux séminaires diocésains soit à des instituts théologiques intercongréganistes.

A aucune des provinces citées plus haut n'a été confié jusqu'à présent le grand séminaire de l'un des nombreux diocèses du continent africain. Néanmoins, les missionnaires de la Congrégation continuent à collaborer à la formation spirituelle et intellectuelle des séminaristes en Afrique. Selon des calculs approximatifs, dix-sept confrères s'emploient à des tâches de formation et, en particulier, comme enseignants dans des centres d'études qu'en général nos étudiants de philosophie et théologie fréquentent aussi.

Comme il arrive en Europe, toutes et chacune de nos provinces et vice-provinces d'Afrique disposent d'une maison d'étudiants ou, comme d'autres préfèrent l'appeler, d'un

scolasticat. La communauté est en général composée de formateurs et d'étudiants. Parfois le scolasticat est jumelé avec une communauté de la province.

Dans les années passées, à cause de la situation politique et sociale du Zaïre, on a laissé passer un projet, soutenu par le Supérieur Général, d'ériger dans ce pays un centre de formation interprovincial pour les provinces d'Afrique. Pour sa part, la province du Mexique est responsable du petit séminaire diocésain de Xai-Xai, au Mozambique, et il a été confié à la province de Saint Louis, aux USA, depuis 1980, le grand séminaire de Nyeri, au Kenya.

### **c      *Asie et Australie***

Dans le paragraphe qui suit, nous nous référons aux provinces d'Inde, d'Indonésie, des Philippines, de Chine et d'Australie.

#### *Séminaire Interne*

Chaque province, excepté celle de Taïwan, a son propre séminaire interne. Malgré les distances très grandes, deux provinces collaborent dans ce champ de formation des séminaristes. Chaque année un petit groupe de séminaristes d'Indonésie arrive au séminaire interne des Philippines; le reste fait le séminaire interne dans sa propre province. On constate en Indonésie et en Inde une augmentation soutenue de séminaristes; elle est plus modeste aux Philippines et présente une certaine continuité, par rapport au passé récent, en Australie. Cette dernière province forme ses "novices" au séminaire interne situé dans les Îles Fidji, mais parfois aussi en Australie. A Taïwan on ne compte pas de vocations en ce moment, et c'est pourquoi on n'a pas non plus de structures pour la formation.

Comme dans les provinces d'autres latitudes, la Ratio Formationis est pour les formateurs et les élèves un point de référence.

#### *Grand Séminaire*

La province d'Indonésie dispose, avec deux congrégations religieuses, d'un centre d'études philosophiques et théologiques. En plus de nos propres étudiants et de ceux des deux congrégations coparticipantes, ce centre est fréquenté par les séminaristes de neuf diocèses. La province s'est chargée aussi d'un petit séminaire diocésain.

De son côté, la province d'Inde maintient son propre scolasticat à Orissa où se donnent les enseignements du cycle de base. A Pune, second scolasticat de la province, les étudiants assistent aux cours du séminaire diocésain.

La province des Philippines, qui assume la responsabilité du séminaire diocésain de Cebu dans sa section de théologie, possède en plus à Manille son propre grand séminaire. La province d'Australie envoie ses étudiants à des centres diocésains ou de responsabilité intercongréganiste. Aux îles Fidji, la contribution des confrères de cette province à la formation des futurs prêtres est considérable.

D'après les statistiques disponibles, il y a en tout vingt-quatre membres de la Congrégation qui collaborent à la formation académique des séminaristes diocésains et des étudiants de la congrégation de la Mission.

La nouvelle mission internationale, créée récemment par le Supérieur Général aux Îles Salomon, s'est chargée du grand séminaire interdiocésain.

#### **d. Amérique Latine**

##### *Séminaire Interne*

En général chaque province a disposé jusqu'à présent d'un séminaire interne propre. Néanmoins, dans cette vaste zone du continent américain, une tendance à la collaboration interprovinciale se fait sentir. Les groupes provinciaux suivants sont solidairement responsables d'un séminaire interne: le Pérou, l'Argentine et le Chili; les provinces de Fortaleza et de Curitiba, avec une probable participation ultérieure de celle de Rio de Janeiro; la province de Porto Rico, qui accueille dans son séminaire les séminaristes de Cuba. Le séminaire interne d'Amérique Centrale et de Philadelphie, situé à Panama, est aussi interprovincial. En Amérique Centrale, les provinces et les vice-provinces qui sont dans cette région ont avancé dans leur collaboration, en ce qui touche la formation des séminaristes. Il faut mentionner en plus, les provinces de Costa Rica, Barcelone et Saragosse. Si l'on parvenait à un accord, tous en seraient bénéficiaires, étant donné qu'on ne dispose pas, parfois, des formateurs suffisants et que, d'autre part, le nombre des séminaristes de chaque province est trop réduit. Les provinces de l'Equateur et du Venezuela ont commencé une collaboration mutuelle, à partir de l'année 1995-1996, en établissant en Equateur leur séminaire interne interprovincial.

Il n'y a pas d'uniformité quant à l'âge et au degré de préparation des candidats qui entrent au séminaire interne. Dans quelques provinces on entre au séminaire interne après avoir suivi les cours de philosophie ; en d'autres, c'est une fois terminé les études secondaires, requises pour entrer à l'université.

Quelques provinces d'Amérique Latine continuent à exiger le petit séminaire, ou parfois le postulat, pour les jeunes qui sont à peine âgés de seize ans. Il s'agit d'une première expérience de vie communautaire. C'est le cas des provinces du Mexique, de Porto Rico, d'Amérique Centrale, du Venezuela, du Pérou et du Chili. C'est dans une pareille situation que se trouvent les provinces de Curitiba, de Rio de Janeiro et de l'Equateur. La province de Colombie continue à maintenir une école apostolique.

Bien qu'elle soit inégale selon la diversité des lieux, la tendance est à l'augmentation graduelle du nombre des candidats.

Assez souvent on improvise la préparation des formateurs, surtout en ce qui concerne leurs connaissances de la spiritualité Vincentienne. L'aide des provinces, riches en personnel bien préparé, à celles qui en sont dépourvues est particulièrement urgente pour ces dernières, à l'heure actuelle.

### *Grand Séminaire*

Les provinces d'Amérique Latine envoient leurs étudiants à des centres universitaires dont elles n'ont pas la responsabilité. Il faut excepter trois provinces. Celle de Colombie dispose d'un centre d'études théologiques dont elle assume la responsabilité. La province d'Equateur maintient sa maison de formation: on y donne les cours du cycle de base requis. Pour sa part, la province de Curitiba dispose d'un séminaire de philosophie où collaborent des enseignants d'autres congrégations et que fréquentent, entre autres, les étudiants de la Province.

La province de Colombie est responsable de cinq séminaires diocésains en Colombie et d'un autre situé en Bolivie. Les autres provinces ont abandonné ce ministère.

En Amérique Latine vingt-deux confrères environ sont professeurs dans des centres d'enseignements pour futurs prêtres. A ce chiffre il faut ajouter un nombre accru de confrères, environ quarante, de la province de Colombie, qui se consacrent à la formation sacerdotale des aspirants au sacerdoce.

### **e. Etats-Unis d'Amérique**

#### *Séminaire Interne*

Les cinq provinces, vu la baisse du nombre des candidats, ont décidé d'un commun accord d'établir un séminaire interprovincial. Les résultats sont encourageants. Plusieurs confrères collaborent à la formation avec le directeur et, en particulier, pour enseigner les matières étudiées pendant l'année de séminaire. Normalement les candidats qui entrent au séminaire ont un bon niveau de formation universitaire et de maturité humaine.

### *Grand Séminaire*

Les provinces envoient leurs étudiants à des centres d'études dont la Congrégation de la Mission n'a pas la responsabilité.

Dix-sept confrères sont formateurs ou professeurs, enseignant dans des centres de formation presbytérale. Il faut mentionner en particulier les Séminaires de Camarillo, au diocèse de Los Angeles. Cinq prêtres de la Congrégation de la Mission sont professeurs ou formateurs en Théologie et deux en Philosophie.

## **Conclusions**

Actuellement la formation donnée au Séminaire Interne de la Congrégation suit les lignes tracées dans la Ratio Formationis correspondante et, en particulier, dans le domaine plus spécifique de la spiritualité Vincentienne. A cause de la Ratio Formationis en vigueur, la formation des séminaristes des diverses provinces et régions géographiques coïncide pour l'essentiel, sans porter préjudice d'ailleurs à l'inculturation nécessaire dans les différents lieux.

### **Collaboration interprovinciale**

De plus en plus de provinces s'associent pour partager la responsabilité d'un séminaire interne commun. Il est à noter une certaine improvisation des formateurs. Assez souvent, ils ne disposent pas de l'opportunité ni des moyens requis pour se préparer, suffisamment à l'avance, à exercer ce ministère avec compétence. La rareté des formateurs se fait remarquer dans les provinces où le nombre des aspirants est croissant. Il s'agit d'une carence dont les conséquences fâcheuses sont de longue portée et difficiles à enrayer. Il serait souhaitable que les provinces s'entendent pour trouver les moyens de s'aider mutuellement grâce à un échange de formateurs.

Etant donné qu'actuellement les groupes de séminaristes sont en nombre restreint, on n'a plus les inconvénients de la formation massive d'autrefois; mais, par ailleurs, on n'a pas résolu de façon satisfaisante les inconvénients issus de la réduction excessive du groupe de séminaristes, parfois minuscule.

Comme à notre époque la préparation académique des candidats au séminaire interne ne pouvait être en reste, elle se caractérise par la diversité, selon les pays et est dépendante des niveaux culturels et de la législation locale sur les études secondaires. Les provinces sont d'accord pour exiger de ceux qui entrent au séminaire interne un âge plus élevé, ainsi qu'une plus grande maturité humaine et une expérience suffisante de la vie communautaire.

### **Grand Séminaire**

Dans les scolasticats ou les grands séminaires de la Congrégation, la disparition des structures classiques de la formation, sans qu'on les remplace à temps par d'autres structures nouvelles et meilleures, a entraîné avec elle une évidente désorientation pendant les deux décennies qui ont immédiatement suivi le Concile et même dans un

passé plus récent. En certains cas, on l'a payé cher, au détriment des formateurs et des élèves. En certains endroits encore, ces funestes effets se font sentir.

Actuellement, en tout ce qui concerne la formation, on constate un plus grand équilibre et plus de sérénité. Après une situation caractérisée par les changements rapides, sans discernement suffisant parfois, on est passé à une situation de pause, favorable à la créativité, caractéristique du moment ecclésial que actuel.

La formation que reçoivent aujourd'hui les étudiants du cycle de base, établi dans la Congrégation, s'ajuste pour l'essentiel à celle qui se donne aujourd'hui dans les centres de formation de l'Eglise universelle et de l'Eglise locale. Dans l'ensemble, la Congrégation a incorporé à son propre projet de formation des nôtres les orientations de Vatican II, les celles postérieures du Saint-Siège et des Conférences épiscopales et, naturellement, les spécificités de notre propre tradition Vincentienne. Aujourd'hui la dimension Vincentienne de la formation, telle qu'elle est exprimée dans les Constitutions, dans la Ratio Formationis pour le Grand Séminaire, dans le document "Frères pour la Mission" et dans les plans de formation propres aux provinces, offre aux formateurs et aux élèves des garanties d'authenticité. Ces documents ont été reçus favorablement dans les provinces. Ils ont recentré sur l'essentiel ce qui fait l'unité de la Congrégation et, à leur tour, ils ont laissé des espaces libres pour encourager la diversité en harmonie avec la culture locale.

Si l'on excepte un petit nombre de provinces, toutes les autres ont confié la formation supérieure de leurs candidats à des professeurs et à des établissements étrangers à la communauté Vincentienne. Les conséquences positives sont évidentes. Les étudiants de la Congrégation ont suivi, en cela, la pratique adoptée aujourd'hui par la plupart des ordres et des congrégations religieuses. D'autre part, on a vu disparaître l'isolement appauvrissant toujours possible qui se serait sûrement produit si les étudiants étaient restés enfermés dans leur milieu propre.

Mais d'un tel procédé découlent aussi certains inconvénients. La participation, faible ou nulle, des professeurs de la Congrégation dans les centres où vont nos propres étudiants entraîne avec elle une distanciation réelle et progressive entre la dynamique propre aux centres d'enseignement et nos formateurs. L'autre inconvénient affecte directement la Congrégation de la Mission en tant que telle. Le déclin du Ministère de la formation sacerdotale, tout en diminuant la responsabilité des provinces sur les séminaires diocésains, et en réduisant nos propres centres d'études ecclésiastiques, peut conduire, et conduit de fait, à un appauvrissement de la formation académique spécialisée des confrères. A défaut d'intérêts particuliers, il est probable que, dans la pratique, les provinces ne considèrent pas opportun qu'un groupe de confrères se spécialise dans certaines disciplines théologiques.

## **Formation des Frères**

Dans la formation des Frères on a corrigé certains anachronismes que l'on traînait par le passé. Dans les Constitutions le Frère est considéré comme égal aux clercs en tout, sauf en ce qui découle de l'ordre sacerdotal. Dans quelques provinces l'accroissement ou la diminution des vocations laïques à l'intérieur de la Congrégation est équivalent à l'accroissement ou à la diminution des vocations sacerdotales. Dans l'ensemble de la Congrégation la diminution du nombre des Frères est supérieure à celle des clercs.

La formation des Frères au séminaire interne est semblable à celle des aspirants au sacerdoce. En général ils reçoivent également une formation doctrinale suffisante soit dans les facultés soit dans les écoles de théologie pour laïcs. D'autre part, les provinces ont pris des moyens pour que les Frères obtiennent une formation professionnelle suffisante. L'éventail des fonctions et des ministères que les Frères remplissent aujourd'hui s'est élargi. Il embrasse les travaux manuels, les services domestiques, l'administration, l'enseignement et la pastorale sous leurs aspects les plus divers.

Malgré ce qu'on a dit, il reste deux éléments concernant les Frères qui n'ont pas été réglés de façon satisfaisante: la formation à partir du séminaire interne et l'intégration du Frère dans une société cléricale. Tout récemment on a entendu des voix favorables à l'élaboration d'une Ratio Formationis pour les Frères.

Sans cesser de fixer le regard sur l'avenir, lisons attentivement les pages que saint Vincent et beaucoup d'autres confrères de la Congrégation ont écrites dans le passé sur le ministère de la formation des prêtres et des nôtres. Cela nous servira d'appui et de garantie pour entrer de plain-pied dans le vingt-et-unième siècle.

(Traduction: Jules Vilbas, C.M.)

(1) Programme de Formation.

# La formation des nôtres selon Saint Vincent

## Éléments de spiritualité

*Luigi Nuovo C.M.*

Saint Vincent voulait se faire passer pour un pauvre écolier de quatrième, alors que sa formation théologique, spirituelle et canonique était solide: aux questions posées, il répondait avec compétence.

Certes, il n'est pas homme à désirer la science pour la science, la science purement académique. Il met en garde contre cette science. Il estime la science à la lumière du service de l'Église, de la pastorale et des fins de la Congrégation, c'est-à-dire par rapport à la formation de bons prêtres et l'évangélisation des pauvres.

Il est poussé avant tout par une forte sensibilité et préoccupation apostoliques. Ses conseils et avertissements pour la formation de bons prêtres et surtout d'un futur Prêtre de la Mission peuvent se ramener à trois critères principaux :

1. Chercher à pratiquer les vertus chrétiennes, surtout celles "propres à notre état", comme le Christ qui "commença premièrement à faire, et puis à enseigner" (RC de la C.M.). Le missionnaire est appelé à se modeler sur le Christ, à adhérer à lui, à se conformer à lui. De manière prioritaire, il doit viser à la sainteté de la vie.
2. S'efforcer d'acquérir une solide et sérieuse formation théologique, morale et spirituelle -comme l'Église l'exige à la lumière du Concile de Trente- pour être bon prédicateur, enseignant, catéchiste et confesseur (cf. SV XI, 126-128).
3. Un bon Prêtre de la Mission doit savoir allier dans sa vie la culture théologique et les vertus solides : "Il ajouta de plus que ceux qui étaient savants et humbles étaient le trésor de la Compagnie, comme les bons et pieux docteurs étaient le trésor de l'Église" (SV XI, 126-127).

Pour Saint Vincent, l'étude de la théologie doit conduire au Seigneur. Il nous dit : "Si, à chaque fois que nous éclairons notre entendement, nous tâchons aussi d'échauffer notre volonté, assurons-nous que l'étude nous servira de moyen pour aller à Dieu, et tenons pour une maxime indubitable qu'à proportion que nous travaillerons à la perfection de notre intérieur, nous nous rendrons plus capables de produire du fruit envers le prochain" (SV XI, 28-29). Il faut donc "étudier pour servir les âmes".

L'idéal pour saint Vincent, c'est "un homme bien savant et bien humble" (SV XI, 128).

De là vient son estime pour André Duval, "un bon docteur, fort savant et tout ensemble si humble et si simple" (ib., 128), ou pour le Cardinal Pierre de Bérulle qui unissait culture et sainteté de vie, et plus encore François de Sales, qui proclamait l'Évangile dans ses écrits.

L'humilité et la sainteté de vie doivent appartenir tout particulièrement à ceux qui sont appelés à la formation du clergé : "S'il plaisait à Dieu nous rendre bien intérieurs et recueillis, nous pourrions espérer que Dieu se servirait de nous, tout chétifs que nous sommes, pour faire quelque bien, non seulement à l'égard du peuple, mais encore et principalement à l'égard des ecclésiastiques." (SV XII, 16)

Dans cette ligne, il exhorte ceux qui se préparent au sacerdoce à être conscients du fait que, pour un prêtre, tout ce qu'il est et tout ce qu'il possède, appartient à Dieu : "estimez que, si vous avez quelque chose en vous qui vous rende tant soit peu recommandable, vous le tenez de Dieu, que c'est Dieu qui vous l'a donné. Vivez, mes frères, dans cet esprit-là; tâchez, mes frères, de le conserver, si vous l'avez déjà; et si vous ne l'avez pas, demandez-le instamment à Notre-Seigneur." (SV XII, 61-62) Il ajoute : "Qu'en même temps que vous étudiez la science et philosophie d'Aristote et que vous apprendrez toutes ses divisions, vous appreniez celle de Notre Seigneur et ses maximes et les mettiez en pratique ..." (ib. 63-64)

La formation doit être la plus complète possible. En plus de la théologie dogmatique, il faut de l'exercice pour bien prêcher et bien faire le catéchisme; il faut connaître la théologie morale et savoir résoudre les cas de conscience.

La formation porte essentiellement sur trois éléments étroitement unis entre eux :

- a) la formation spirituelle,
- b) la formation intellectuelle,
- c) la formation liturgique et pastorale (ce qui distinguait le plus le séminaire "vincentien").

a) La formation spirituelle tient le plus au cœur de saint Vincent : de manière décidée, elle doit conduire les séminaristes à la vie intérieure, à l'oraison, au recueillement et à l'union à Dieu.

Tout particulièrement, les étudiants doivent compléter la formation reçue au Séminaire Interne; ils doivent en conserver l'esprit et le faire mûrir, en essayant d'obtenir par leurs études, l'union entre la foi et la culture, entre la science et la piété. Il insiste là-dessus dans deux lettres à Firmin Get, au séminaire de Montpellier : "Vous devez avoir pour but principal, en l'éducation des ecclésiastiques, de les dresser à la vie intérieure, à l'oraison, au recueillement et à l'union avec Dieu ... Ce n'est pas l'ouvrage d'un jour, mais de plusieurs années ..." (SV VII, 593). "Ce que je vous recommande, au nom de N.-S., est de porter vos pensionnaires à la vie intérieure. Ils ne manqueront pas de science s'ils ont de la vertu, ni de vertu s'ils s'adonnent à l'oraison, laquelle étant bien et exactement faite, elle les introduira infailliblement en la pratique de la mortification, le détachement des biens, l'amour de

l'obéissance, le zèle des âmes et le reste de leurs obligations" (SV VIII, 3). A un autre supérieur de séminaire il écrit : "Vous n'en manquerez pas (de séminaristes) si vous prenez la peine de les élever dans le véritable esprit de leur condition, qui consiste particulièrement en la vie intérieure et en la pratique de l'oraison et des vertus; car ce n'est pas assez de leur montrer le chant, les cérémonies et un peu de morale; le principal est de les former à la solide piété et dévotion" (SV IV, 597).

La prière personnelle, l'oraison mentale "selon la méthode de notre Bienheureux Père François de Sales", la célébration et l'adoration de l'Eucharistie, la pratique du sacrement de pénitence, la lecture du Nouveau Testament, de *l'Imitation de Jésus-Christ* et d'autres textes, forment l'ossature de l'édifice spirituel.

b) La formation intellectuelle est réglée par des principes et des normes auxquels le supérieur de la maison, les enseignants et les élèves doivent prêter grande attention. Les étudiants reçoivent une série de précieux conseils :

En tout premier lieu, ils doivent prier la Sagesse divine de les instruire; ils doivent lire des livres judicieusement choisis et surtout réfléchir sur leurs lectures. L'étude doit être méthodique ils doivent prévoir la leçon à recevoir en classe et s'y préparer. A l'exercice de la mémoire ils doivent joindre le jugement critique.

Telles sont les dispositions à apporter à l'étude, afin d'en tirer le plus grand profit et savoir la traduire en style de vie.

c) La formation liturgique et pastorale, qui forme un ensemble, est pour saint Vincent un point important. Ses prêtres, destinés aux missions ou à l'enseignement dans les séminaires, doivent recevoir en ce domaine une formation aussi complète que possible. Tous les points sont à soigner : les cérémonies, les rubriques, le chant, la prédication, le catéchisme, la célébration des sacrements, les exercices et les pratiques de dévotion.

Saint Vincent veut remédier aux abus et aux graves négligences dont il a été si souvent témoin et qu'il évoque encore dans la conférence du 23 mai 1659 : "Oh ! Si vous aviez vu, je ne veux pas dire la laideur, mais la diversité des cérémonies de la messe, il y a quarante ans, elles vous auraient fait honte; il me semble qu'il n'y avait rien de plus laid au monde, que les diverses manières dont on la célébrait : aucuns commençaient la messe par le *Pater noster*; d'autres prenaient la chasuble entre leurs mains et disaient l' *Introibo*, et puis ils mettaient sur eux cette chasuble. J'étais une fois à Saint-Germain-en-Laye, ou je remarquai sept ou huit prêtres qui dirent tous la messe différemment; l'un faisait d'une façon, l'autre d'une autre; c'était une variété digne de larmes." (SV XII, 258-259)

Pour le même motif il veut que les séminaires préparent des prêtres sachant entretenir des lieux de culte respirant dignité et noble beauté. A ce propos, le 1<sup>er</sup> mars 1652, il écrit à Lambert aux Couteaux, en Pologne : "J'ai rougi de confusion, comme vous, voyant ce que

l'on vous a dit de la saleté et désordre des églises de France et des irrévérences qu'on y fait; je ne doute pas que, voyant le contraire en celles de Pologne, ceci ne vous paraisse tout autre à présent, qu'il ne faisait étant de deçà... J'ai fait résolution d'y travailler, à commencer par nous-mêmes céans, et par recommander cela à toutes nos maisons, à continuer par les ordinands, exercitants et en nos assemblées avec les ecclésiastiques externes, bref en toutes les manières que je le pourrai." (SV IV, 326-327)

Tous ces divers aspects doivent se soutenir mutuellement, de manière à ce que la vie spirituelle, la culture théologique, la pratique liturgique et pastorale façonnent un prêtre complet, mûr et équilibré, riche de charité pastorale authentique et profonde à l'égard de tous, mais de façon spéciale envers les pauvres. Ils doivent donner un homme de Dieu à la charité brûlante et contagieuse.

(Traduction : Paul Henzmann, C.M.)

# Repères pour la formation des nôtres aujourd'hui

Kazimierz Stelmach, C.M.  
membre de l'équipe du CIF

Dans notre Congrégation, le thème de la formation a toujours été étudié et discuté. Déjà pour saint Vincent, la formation du clergé était l'un des objectifs visés dans l'établissement de la Congrégation. Observateur attentif des besoins de son époque, il a vu le renouveau de l'Eglise commencer par la formation. A mon avis, par la formation du clergé, il a cherché aussi à rénover toute la société. Il s'est exprimé clairement à ce sujet dans sa conférence aux missionnaires de septembre 1655 (SV XI,308-312; Dodin,265-270).

L'Eglise se trouve aujourd'hui à un moment difficile. Elle vit au sein d'une société qui, sur divers points, nous rappelle celle du temps de saint Vincent. Notre Congrégation vit aussi ce moment délicat. Comme saint Vincent, dans sa conférence de septembre 1655, nous devons donc nous interroger. Que devons-nous faire ? Comment nous préparer et comment préparer nos étudiants à affronter cette situation ? Comment nous rendre prêts à mieux répondre aux nécessités de notre temps, à participer aussi à la rénovation continue de la société et de l'Eglise ?

Ces quelques réflexions ne prétendent pas répondre à toutes les questions qui se posent. Simplement, à partir de ma petite expérience personnelle, je voudrais signaler certains points plus importants de la formation, à soigner particulièrement aujourd'hui. En quoi et pour quoi devons-nous préparer nos étudiants ? Je ne fais pas de considérations d'ordre "doctrinal"; plutôt, je suis attentif à notre vie quotidienne et aux appels urgents qui en proviennent.

La "*Ratio Formationis Vincentianae pour le Grand Séminaire de la Congrégation de la Mission*" met au premier plan la formation humaine. Dans cette "préparation", je voudrais souligner un seul des aspects dont parle la *Ratio*. Elle dit "*l'Etudiant s'exercera à s'ouvrir aux autres, à ce qui est différent de lui, même à propos de ce qui est difficile à accepter*" (Vincentiana 1988-2, p. 222). A mon avis c'est l'un des problèmes les plus fréquemment rencontrés aujourd'hui par les jeunes, un des plus évidents auxquels j'ai dû faire face comme formateur.

Aujourd'hui le monde a plus que jamais besoin d'hommes capables de "rencontrer" au sens plein du mot. Il faut y insister fortement et enseigner à nos jeunes que, dans la "rencontre", il ne s'agit pas d'accepter "l'autre" de manière passive seulement. Ce point est mis fort en relief par saint Vincent. Pour lui, rencontrer le pauvre, c'est se donner totalement à lui. L'entraînement pour être des hommes de rencontre, commence dès le séminaire. On peut dire que si on n'est pas capable d'accepter le frère avec qui on vit, il sera difficile de pratiquer cette vertu en mission. Car la mission court le danger d'être limitée, superficielle ou sélective.

C'est donc la première tâche du formateur que d'observer et de bien connaître ses étudiants et d'agir en conséquence. Ce n'est en rien facile. A chaque formateur de trouver la méthode apte à favoriser chez les étudiants l'acquisition de la facilité de relation avec l'autre.

A mon avis, un autre point très important regarde la prière en général. Nos séminaires se doivent d'être bien organisés pour la vie spirituelle. Cette vie "organisée" du séminaire comporte un danger. Quand nous nous retrouvons seuls, nous ne sommes plus toujours capables d'organiser notre vie spirituelle. Ce fait n'est pas nouveau, mais il faut toujours en tenir compte. Je crois que dans notre programme du grand séminaire, tout ne doit pas être prescrit, organisé. De temps à autre, il faut laisser aux étudiants la liberté d'organiser leur "journée spirituelle". Ainsi, non seulement ils apprendront à prier, mais découvriront le besoin et surtout la joie de la vie spirituelle. Cela porte le séminariste à être responsable. Cela est fondamental : par le fait même d'être responsable de sa prière, il apprend à assumer ses diverses responsabilités de futur missionnaire.

Le temps de la formation comprend des études théologiques. Au n° 31, au sujet des objectifs de la formation intellectuelle, la *Ratio Formationis* demande d'aider les étudiants "à acquérir la capacité de juger les valeurs et contre-valeurs du monde actuel, les causes de la pauvreté et les obstacles à l'évangélisation" (ib., 227).

Trop souvent les études de théologie sont regardées seulement comme une étape à franchir. Les jeunes veulent passer tout de suite à l'action. Cela a un côté très positif. Mais, les formateurs doivent essayer de faire constater aux jeunes que le monde d'aujourd'hui n'est pas simple, que d'ailleurs il ne l'a jamais été. Nos grands séminaristes doivent voir que pour agir, pour servir utilement le pauvre, il faut se préparer. Dans une de ses conférences, saint Vincent a souligné cette nécessité : "Il leur a fort recommandé de bien étudier ... afin de mieux servir Dieu, et le prochain plus utilement" (SV XII, 63: Dodin, 478). Une chose doit être bien claire pour nos Etudiants : nous ne devons pas être de simples assistants sociaux, mais des missionnaires, car telle est notre vocation.

Je voudrais insister enfin sur une orientation de la formation qui intéresse la vie communautaire de toute la Congrégation. Notre erreur la plus fréquente est de considérer la Communauté comme étant à notre service, comme notre débitrice. J'ai constaté souvent cette attitude. Il va de soi que tout le processus de la formation doit viser à faire sentir, à faire constater que notre Communauté c'est vraiment notre famille et que nous y sommes dans "notre maison". S'il en est ainsi, c'est à moi d'être présent, pour cette famille. Cela n'est facile ni pour les séminaristes ni pour leurs formateurs.

Selon la *Ratio Formationis*, "la formation doit amener les Etudiants à ... s'intégrer dans une communauté fraternelle et missionnaire qui soit moyen de vivre selon l'Évangile et signe prophétique du Royaume de Dieu ... à contribuer activement à l'édification de la communauté" (ib. 231). Bref, la communauté sera ma communauté, ma maison, dans la mesure où, tout le premier, je me regarderai comme étant là pour elle. La famille peut nous servir de modèle : le père, la mère et l'enfant n'y sont pas seulement pour y dormir mais pour y vivre.

Voici seulement quelques-uns des aspects qui sont, à mon avis, très importants pour la formation dans nos grands séminaires. J'en ai perçu l'importance non seulement dans mon expérience de formateur, mais encore dans les conversations avec les missionnaires. Je pense que tout formateur en trouvera d'autres, vu que cela dépend beaucoup des lieux et des personnes. Il serait intéressant de confronter nos expériences au niveau interprovincial. Cela nous enrichirait et surtout serait une aide pour chacun.

(Traduction: Paul Henzmann, C.M.)

# L'ENGAGEMENT VINCENTIEN DANS LES PAROISSES

*par Robert P. Maloney, C.M.  
Supérieur Général*

Vincent de Paul n'était pas très enthousiaste à l'idée que la Congrégation de la Mission prenne en charge des paroisses. Il ne les refusait pas d'emblée, mais son hésitation est évidente depuis le tout début de la Compagnie jusqu'à sa mort.

Dans cet article, je vous fais part, en trois approches, de quelques réflexions sur la Congrégation et les paroisses.

- I. L'attitude de saint Vincent.
- II. Quelques changements significatifs entre le XVIIe et le XXe siècle.
- III. Quelques réflexions sur l'engagement vincentien en paroisse aujourd'hui.

## I. L'ATTITUDE DE SAINT VINCENT

On a souvent décrit Vincent comme l'un des chefs religieux les plus équilibrés de son temps. Il savait combiner efficacement la théorie et la pratique. Ses principes, d'une grande clarté, étaient appliqués avec souplesse. Sa vie et son ministère témoignent de son habileté dans ce domaine. Selon ses dires, il aime par-dessus tout la vertu de simplicité, mais il sait fort bien demeurer silencieux lorsque la prudence le requiert. Croyant fermement à l'importance de la fidélité dans la vocation, il lutte parfois avec force pour garder ses membres dans la Communauté, mais en même temps, il sait que certains d'entre eux exercent une influence néfaste, et il remercie Dieu lorsque ceux-ci quittent, hâtant parfois même leur départ.(1)

L'attitude de Vincent par rapport aux paroisses démontre la même finesse de jeu entre la théorie et la pratique. En théorie, il hésite à les accepter, les considérant en dehors du champ d'activité de la Congrégation de la Mission. En pratique, il les accepte occasionnellement. Deux raisons l'amènent à adoucir ses objections. D'une part, les paroisses lui semblent un moyen d'atteindre les buts de la Congrégation. En effet, il accepte des paroisses rattachées à des séminaires afin que les candidats puissent expérimenter l'exercice de leur ministère.(2) D'autre part, des considérations politiques pragmatiques l'obligent d'en accepter, à contrecœur. Par exemple, lorsque la reine ou le Cardinal Richelieu(3) requièrent la présence de missionnaires dans une paroisse, il lui est presque impossible de refuser.(4)

Pourtant les hésitations de Vincent ne font aucun doute. Il écrit à Bernard Codoing le 30 janvier 1643 :

*Pour le second, qui est des cures, nous prions Dieu incessamment pour cela, en suite de quatre ou cinq conférences qu'on a faites sur ce sujet, sans se pouvoir résoudre à l'affirmative ni à la négative. Nous ne fournirons pas moins de bons curés à l'Église par nos séminaires que par la compagnie même, comme j'espère, au cas qu'en suite de plusieurs prières et conférences*

*la compagnie se résolve à l'exclusion. Assurez-vous, Monsieur, que vous ne sauriez alléguer aucune raison*

*pour ni contre qui n'ait été vue et considérée par la compagnie depuis le long temps qu'il y a qu'elle y pense...(5)*

Vincent avait déjà écrit à Codoing l'année précédente : "...notre difficulté vient de celle que vous savez que nous avons toujours faite à prendre des cures, si ce n'est celle de Richelieu".(6) Dans la même veine, il écrit à Jean Bourdet en 1646, s'objectant à son acceptation d'une chapelle à Plancoët, "contre les raisons que je vous ai mandées... notamment celle de ce qu'étant occupés à satisfaire aux dévotions de cette sainte chapelle, nous abandonnons l'intention de Notre-Seigneur sur nous, qui est d'aller chercher à la campagne les pauvres âmes..."(7) Il confiera à Émerand Bajoue, sept ans plus tard : "...ce n'est pas notre fait que des cures. Nous en avons fort peu, comme vous savez, et celles que nous avons nous ont été données malgré nous, ou par nos fondateurs ou par Nosseigneurs les évêques, à qui nous n'avons pas pu refuser, à moins de rompre avec eux, et peut-être que celle de Brial est la dernière que nous accepterons jamais; car plus nous allons avant, et plus nous nous trouvons embarrassés de telles affaires."(8) En 1655, blâmant Jacques Chiroye : "Or sus, Monsieur, puisque vous reconnaissez que c'est le meilleur pour la compagnie de n'avoir point de cures, et que c'est contre l'usage que les particuliers en aient, que ne faites-vous donc ce que tant de fois je vous ai prié de faire, qui est de remettre celle que vous tenez entre les mains de Monseigneur l'évêque?"(9) Un mois plus tard, il écrit à Monsieur Thomas à Angoulême : "Une seconde raison pour laquelle nous ne pouvons pas accepter le bien que vous nous voulez faire, Monsieur, est que les cures nous embarrassent trop. Nous n'en avons encore pris qu'à vive force, et sommes comme résolus de n'en plus prendre. Les deux ou trois que nous avons n'ont servi qu'à nous faire connaître l'empêchement qu'elles apportent à nos fonctions, et combien il est expédient que nous ayons tous l'obligation d'aller de village en village pour l'instruction et le salut des peuples, sans nous attacher aux villes ni à certaines paroisses qui ne peuvent manquer d'ouvriers. Il serait à craindre qu'avec le temps les nôtres se tinsent aux cures."(10)

Ayant pris en charge quelques paroisses, Vincent mentionne à plusieurs occasions sa résistance à en accepter d'autres.(11) Il confesse avoir eu une double intention en acceptant des paroisses rattachées à des séminaires tels que Cahors et Agde.(12) Quelques années plus tard, il affirme ne plus vouloir accepter d'autres paroisses(13) et souhaite se débarrasser de celles que la Congrégation possède déjà.(14)

La mobilité missionnaire est la raison principale de son hésitation.(15) Au moment de négocier l'achat d'une maison à Rome, Vincent, ainsi que les confrères qu'il a consultés, décident de décliner l'offre d'une maison à Saint-Jean-Mercatelli parce qu'une paroisse y est rattachée, et que cela pourrait empêcher les missionnaires d'aller travailler avec les gens de la campagne, ce qui "serait un grand dommage et un sujet de perversion de l'esprit que Notre-Seigneur a mis dans la compagnie".(16)

Même lorsque les paroisses sont rattachées à la Congrégation de la Mission, Vincent s'assure que celle-ci gardera la liberté de nommer ou de déplacer les pasteurs(17) et qu'elle n'aura pas à rendre de comptes aux évêques à propos des affaires financières de la communauté.(18)

La même attitude ambivalente du début se retrouve durant les deux dernières années de la vie de Vincent. En dépit de ses fréquentes objections à accepter des paroisses et de son inquiétude devant les difficultés occasionnées à la Compagnie, même lorsqu'elles sont

rattachées aux séminaires, Vincent recommande d'en prendre une à Rome deux ans seulement avant sa mort : "...l'expérience nous a fait connaître que là où il y a un séminaire, il est bon que nous y ayons une paroisse pour y exercer les séminaristes, qui apprennent mieux les fonctions curiales par la pratique que par la théorie."(19) Par contre, en janvier 1659, il refuse de prendre une chapelle, un lieu de pèlerinage qui avait été offert à la Congrégation, disant : "Il serait difficile à nos prêtres, qui se sont donnés à Dieu pour aller de village en village évangéliser les pauvres, de renoncer aux

missions pour s'attacher à une seule église..."(20) Pourtant, juste avant de mourir, il accepte une paroisse. Le journal de Jean Giacquel, relatant les derniers jours de la vie de Vincent, mentionne que le 16 septembre 1660, une demande lui est faite en vue d'établir un séminaire auquel la paroisse Notre-Dame-la-Maiour serait rattachée. Vincent répond : "L'on pourra recevoir la cure avec le séminaire, quoique cela soit un peu au-delà de notre Institut..."(21)

## II. QUELQUES CHANGEMENTS SIGNIFICATIFS ENTRE LE XVII<sup>e</sup> ET LE XX<sup>e</sup> SIÈCLE

Au fil des siècles, trois changements ont eu un grand impact sur les relations entre la Congrégation et les paroisses. La première a eu lieu au XVII<sup>e</sup> siècle, et les deux autres sont beaucoup plus récentes.

**1. Engagement dans les paroisses royales.** Peu après la mort de saint Vincent, la Congrégation a dû accepter, contre son gré, des paroisses royales en France. À la demande d'Anne d'Autriche, le Père Alméras, successeur de Vincent, accepte la paroisse de Fontainebleau. La Congrégation en prend possession le 27 novembre 1661. Comme premier supérieur, Alméras nomme Antoine Durand, accompagné de neuf autres confrères.

En 1672, Alméras informe les confrères de la demande du roi à l'effet que la Congrégation prenne en charge la paroisse de Versailles. Il leur confie également que c'est à regret qu'il a consenti à cette demande. Le 6 octobre 1674, Edme Jolly, le successeur d'Alméras, signait le contrat officiel. Nicolas Thibault y était nommé supérieur, accompagné de six prêtres, trois frères et un clerc.(22)

Il ne fait aucun doute que le lourd investissement en personnel dans ces deux paroisses royales a pesé considérablement sur la Congrégation de la Mission en termes de mobilité missionnaire, en plus d'identifier la Congrégation avec l'ancien régime. Ce qui entraînera de lourdes conséquences pour la communauté au moment de la Révolution française.

**2. "L'assimilation paroissiale".** Des statistiques récentes montrent que 1 074 confrères travaillent dans un ministère paroissial, soit un très fort pourcentage (31%) de la totalité de nos membres. En comparaison, la proportion de confrères travaillant dans des oeuvres propres à la communauté, tels les séminaires et les missions, demeure faible.

Ce gros investissement de personnel dans les paroisses est un phénomène relativement récent dans la Congrégation. Durant les 40 dernières années, la Congrégation, comme bien d'autres communautés, s'est trouvée plutôt désemparée devant la fermeture d'un

grand nombre de séminaires et autres institutions. N'ayant pas de critères précis par rapport à la redistribution de leur personnel, bon nombre de provinces ont assez facilement accédé aux demandes d'évêques (et souvent des confrères eux-mêmes) de travailler dans les paroisses.

Une étude récente aux États Unis constate le fait suivant : Le nombre sans cesse croissant de religieux et religieuses qui s'insèrent dans les paroisses et les diocèses, au point que leurs engagements l'emportent sur ceux de leurs congrégations, est un phénomène qui se répand aux États-Unis. Cette tendance, qu'on nomme assimilation paroissiale, a eu un effet dramatique sur la plupart des communautés religieuses... Elle pourrait facilement compromettre le rôle prophétique des membres de vie religieuse.(23)

Ce phénomène de "l'assimilation paroissiale" n'est pas limité aux États-Unis, mais il s'est répandu dans plusieurs pays d'Europe. Il ne touche pas seulement la Congrégation de la Mission, mais aussi plusieurs autres communautés.(24)

### **3. L'acceptation conditionnelle de paroisses missionnaires.**

Les Constitutions et Statuts de la congrégation, approuvés par le Saint-Siège en 1984, reconnaissent le bien-fondé de paroisses authentiquement missionnaires dans le cadre des ministères de la Congrégation. Toutefois, le Statut 10 stipule quatre conditions pour vérifier qu'une paroisse est réellement significative de notre mission.

- a. que l'apostolat que les confrères y exercent soit en harmonie avec la fin et la nature de notre institut;
- b. que le nombre réduit des prêtres desservants exige cet engagement;
- c. que la paroisse soit constituée, pour une bonne part, de vraiment pauvres, ou
- d. que la paroisse soit rattachée à un séminaire où les confrères assurent la formation pastorale.

Nul doute que des paroisses authentiquement missionnaires existent dans la Congrégation et actualisent "la mission"; par ailleurs, on doit certainement se demander s'il est sain pour la Congrégation de la Mission d'être si fortement engagée dans le ministère paroissial et si oui ou non la plupart de nos paroisses remplissent actuellement les critères spécifiés au Statut 10.

La visibilité est très importante pour la vitalité du charisme d'une congrégation. Il doit être apparent que nous sommes "missionnaires", pour le service des pauvres et du clergé, pour notre propre bien-être et pour la promotion vocationnelle. Dans l'éventualité où une paroisse donnée, ou tout autre apostolat, ne témoigne pas clairement de notre charisme, le Statut 1 nous rappelle alors: "On abandonnera progressivement les tâches apostoliques qui, tout bien considéré, semblent ne plus répondre actuellement à la vocation de la Congrégation".

### III. QUELQUES RÉFLEXIONS SUR L'ENGAGEMENT VINCENTIEN EN PAROISSE AUJOURD'HUI

L'impact sur la Congrégation des changements déjà mentionnés, et particulièrement les deux derniers (l'assimilation paroissiale et l'acceptation conditionnelle de paroisses missionnaires), a été très profond. En réfléchissant sur les préoccupations de saint Vincent, sur l'histoire de la Congrégation, sur les conditions décrites au Statut 10 et l'avenir qui nous attend, il me semble essentiel d'examiner la place que devrait tenir le ministère paroissial futur. Après avoir rassemblé divers éléments de notre tradition passée et présente, permettez-moi de suggérer les caractéristiques suivantes comme base d'évaluation d'une paroisse vraiment "vincentienne" et "missionnaire".

a. *Elle se situe parmi les réellement pauvres.*

Effectivement, c'est la raison d'être de la Congrégation. Les pauvres sont notre lot. Saint Vincent en parle avec éloquence :

*Notre partage donc, Messieurs et mes frères, sont les pauvres, les pauvres; pauperibus evangelizare misit me. Quel bonheur, Messieurs, quel bonheur! Faire ce pour quoi Notre-Seigneur était venu du ciel en terre, et moyennant quoi nous irons, nous autres, de la terre au ciel, continuer l'ouvrage de Dieu, qui fuyait les villes et allait à la campagne chercher les pauvres.(25)*

b. *Le clergé diocésain manque de ressources en personnel.*

Le Statut 10 explicite ce critère : "Les paroisses figurent au nombre des activités apostoliques de la Congrégation, pourvu que... le nombre réduit des prêtres desservants exige cet engagement." Ce critère est très utile, surtout lorsqu'il s'agit de diocèses en croissance ou de territoires missionnaires. Dès que le nombre de prêtres diocésains devient suffisant, le missionnaire doit alors partir.

Selon saint Vincent, il peut être désastreux pour une congrégation missionnaire(26) lorsque ses membres se perçoivent comme peu différents du clergé diocésain.

c. *Notre apostolat en paroisse est limité dans le temps (un contrat précis est souhaitable).*

Les contrats sont essentiels. Malheureusement, ils ne sont pas encore largement acceptés dans l'Église, bien que le Canon 681, § 2 indique clairement que les évêques et les communautés religieuses qui prennent en charge des paroisses dans leurs diocèses doivent établir une convention.(27)

La durée déterminée dans un contrat offre l'avantage très net de nous rappeler, d'une part, que nous sommes missionnaires et qu'éventuellement nous pouvons souhaiter aller ailleurs; d'autre part, il rappelle aux évêques cet aspect de notre vocation : nous ne sommes pas des prêtres diocésains. Naturellement, beaucoup d'évêques aux prises avec les besoins de leurs diocèses ont tendance à "domestiquer" les missionnaires, dans l'espoir qu'ils pourront toujours compter sur eux pour leur confier leurs oeuvres diocésaines. Les contrats peuvent

être un bon moyen de stimuler ces évêques à trouver des candidats pour le clergé diocésain et autres agents de pastorale, et à leur donner une bonne formation.

d. *Nous avons des buts missionnaires précis à réaliser dans un temps limité. Parmi ceux-ci, la formation pastorale continue, particulièrement la formation de responsables dans divers ministères.*

Non seulement la durée de notre apostolat doit-elle être précisée dans une paroisse particulière, mais aussi ce que nous désirons accomplir durant ce temps. C'est seulement lorsque nous aurons formulé des objectifs spécifiques et clairs que nous pourrions évaluer si nous avons atteint notre but et rempli notre mission. Comme missionnaires, lorsque nous aurons posé des bases solides, nous pourrions en toute quiétude remettre la paroisse, ou tout autre apostolat, au clergé local.

La formation de futurs ministres est en quelque sorte un but missionnaire de premier ordre. Nous ne cherchons pas seulement à offrir un service pastoral immédiat, mais continu. De nos jours, il est évident que cela consistera à former divers agents de pastorale : prêtres, diacres, religieux et religieuses, catéchistes, enseignants, ministres de l'eucharistie, lecteurs, ministres du chant, ministres de la jeunesse, etc. La formation des clercs et des laïcs visant à une plus grande participation à l'évangélisation des pauvres est l'un des principaux moyens d'actualiser la fin de la Congrégation de la Mission.(28)

e. *Notre apostolat missionnaire en paroisse est communautaire.*

L'article 12, 4 des Constitutions décrit ainsi la caractéristique du ministère vincentien : "un vrai sens communautaire dans l'œuvre apostolique pour nous affermir mutuellement dans notre commune vocation". Ceci s'applique assurément à toutes nos œuvres, mais plus encore aux paroisses, surtout depuis que le phénomène de "l'assimilation paroissiale", décrit plus tôt, mène souvent à la dispersion des confrères dans des paroisses où ils sont seuls. Habités que nous sommes de nos jours à accepter cette réalité de l'isolement, il paraît important de rappeler la fermeté de saint Vincent concernant la vie et le travail en communauté,(29) et celle de nos Constitutions actuelles.(30) Dans le cas des pays de mission où il est parfois nécessaire de travailler seul, la communauté locale doit alors solutionner avec créativité les problèmes causés par l'isolement des ministres, afin que les confrères sentent qu'ils sont membres d'une communauté en mission.

En tout état de cause, dans toutes les paroisses missionnaires vincentiennes où qu'elles soient, les confrères devraient travailler ensemble en équipe et se supporter les uns les autres dans une vie commune réconfortante.

f. *Les œuvres de charité concrète sont organisées pour les démunis et fonctionnent dans la paroisse.*

Au cœur de l'esprit de saint Vincent réside la charité effective, pratique. C'est à cette caractéristique qu'on le reconnaît le mieux. Où qu'il aille, Vincent organisait les "Charités". Il est difficile d'imaginer une paroisse vincentienne où les œuvres de charité organisée n'y occupent une place de choix. Ceci nous amène à la caractéristique suivante :

g. *Des groupes laïques vincentiens sont formés (groupes de Jeunesse Mariale, Société de Saint-Vincent de Paul, Associations Internationales de charité (AIC), Association de la Médaille miraculeuse, etc.).*

Ces dernières années, nous avons pris conscience de nous-mêmes comme famille, vivant de l'esprit de saint Vincent. Il est important que chaque paroisse vincentienne en soit le reflet.

Beaucoup de groupes vincentiens existent actuellement. Leur nombre croît rapidement : la Société de Saint-Vincent de Paul compte 900 000 membres, l'AIC 260 000, les divers groupes de Jeunesse vincentienne 200 000, sans compter les innombrables membres de l'Association de la Médaille miraculeuse. Le Statut 7 nous encourage à prendre un soin particulier de ces groupes.(31)

Saint Vincent portait une attention toute spéciale à la formation des groupes qu'il fondait, leur procurant toujours une règle de vie. De même, nos paroisses devraient être des lieux d'accompagnement et de formation des membres de notre famille élargie.

h. *Un enseignement systématique sur la doctrine sociale du Christ est offert.*

Parmi les caractéristiques principales de notre travail d'évangélisation, l'article 12 des Constitutions note qu'on doit porter "une attention aux réalités sociales, surtout aux causes de l'inégale distribution des biens dans le monde, pour mieux nous acquitter du rôle prophétique de l'évangélisation". À cet effet, notre "Programme de formation vincentienne pour les Grands séminaires de la Congrégation de la Mission"(32) mentionne :

*L'étude de la situation socio-économique et politique contemporaine et l'enseignement social de l'Église les préparera (les séminaristes) à l'activité pastorale, à reconnaître les formes de la pauvreté, à en rechercher les causes et à trouver les moyens d'y faire face dans le contexte de notre vocation.(33)*

Le Pape Jean-Paul II écrit avec vigueur dans Centesimus Annus "La 'nouvelle évangélisation', dont le monde moderne a un urgent besoin et sur laquelle j'ai insisté de nombreuses fois, doit compter parmi ses éléments essentiels l'annonce de la doctrine sociale de l'Église".(34)

Les paroisses vincentiennes devraient enseigner clairement cet aspect vital de la doctrine de l'Église en vue du bien-être des pauvres.

i. *Le "style" de ministère est simple et humble.*

La simplicité et l'humilité sont les deux premières "vertus fondamentales" de la Compagnie. Puisque saint Vincent nous demande d'adopter ce style, c'est donc ce qui devrait caractériser nos paroisses. On reconnaîtra les ennemis de la simplicité et de l'humilité dans le langage compliqué, les buts cachés, le cléricalisme et l'autoritarisme. Notre style, au contraire, doit être direct, clair et profondément respectueux des personnes. Un environnement d'écoute et de compréhension devrait régner dans nos paroisses.

j. *C'est une paroisse évangélisatrice, avec une forte insistance sur la parole de Dieu.*

Le coeur de notre vocation vincentienne consiste à suivre le Christ Évangéliste des pauvres. Notre évangélisation, dans l'esprit de saint Vincent, devrait s'effectuer "en paroles et en actes", dans le service "spirituel et corporel" du prochain. Assurément, la parole de Dieu jouera un rôle central dans tous les lieux d'évangélisation.

De façon concrète, cela signifie que les homélies seront bien préparées et centrées sur la parole de Dieu. Cela veut dire également qu'en plusieurs endroits, la paroisse formera des petits groupes (*Communautés de Base*) pour réfléchir sur la parole de Dieu, pour la prier et l'appliquer à bâtir la communauté chrétienne. Bien entendu, pour ceux qui prêchent et enseignent dans les paroisses vincentiennes, la parole de Dieu sera, comme nous le rappelle l'auteur de l'épître Hébreux (4, 12), un glaive à double tranchant, qui pénètre jusqu'à diviser âme et corps, nous appelant à la conversion.

Ces réflexions sur notre apostolat en paroisse découlent d'une analyse des attitudes et actions de saint Vincent et d'un examen de quelques changements significatifs vécus par la Congrégation depuis le XVII<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours. Les dix caractéristiques que j'ai mentionnées nous aideront, je l'espère, à évaluer et peut-être à renouveler nos paroisses vincentiennes. Sans doute, plusieurs de ces caractéristiques sont importantes pour quelque paroisse que ce soit, mais elles nous sont particulièrement destinées. Si nous devons servir en paroisse, notre service doit alors être vraiment "vincentien" et "missionnaire". Autrement, nous ne devrions pas être là. Comment nos paroisses se mesurent-elles à ces critères?

(Traduction: Mme Raymonde Dubois)

(1) SV II, 381 : "...la compagnie a besoin d'hommes; mais il vaut bien mieux en avoir moins que d'en avoir plusieurs de dyscoles et faits de la sorte. Dix bons feront plus pour Dieu que cent de ces gens-là. Purgeons, Monsieur, purgeons la compagnie des personnes profanes et qui ne sont pas agréables aux yeux de Dieu, et il l'augmentera et la bénira."

(2) Cf. SV II, 377.

(3) Il ne fait aucun doute que saint Vincent ait négocié un vrai contrat «missionnaire» à Richelieu. Le contrat, en plus de confier la paroisse à la Congrégation de la Mission, prévoyait également le service des missions avoisinantes, la formation de ceux qui allaient être ordonnés prêtres, de même que l'enseignement des exercices spirituels aux prêtres. Richelieu est devenu un lieu de travail très actif des Filles de la Charité. Cf. SV I, 412-413.

(4) Pour un compte-rendu très intéressant des oeuvres fondées par saint Vincent, voir J.M. Román, «*Las fundaciones de San Vicente*», *Vincentiana* XXVIII (1984), 457-486. Voir également Román, *San Vicente de Paúl, Biografía* (Madrid, 1981), 294-312.

(5) SV II, 359.

(6) SV II, 251.

- (7) SV II, 601.
- (8) SV IV, 617
- (9) SV V, 401.
- (10) SV V, 430.
- (11) SV VI, 334.
- (12) SV VI, 625.
- (13) SV VII, 174.
- (14) SV VII, 358.
- (15) SV V, 233-234.
- (16) SV V, 459.
- (17) SV II, 195; V, 201.
- (18) SV XIII, 182.
- (19) SV VII, 253-254.
- (20) SV VII, 443-444.
- (21) SV XIII, 181.
- (22) Luigi Mezzadri et José María Román, *Histoire de la Congrégation de la Mission, I*, Desclée de Brouwer, Paris 1994, pp. 173-196.
- (23) D. Nygren et M. Ukteritis, *The Future of Religious Orders in the United States* (Connecticut: Praeger Press, 1993) p. 250.
- (24) Le problème de "l'assimilation paroissiale" a été clairement reconnu dans l'*Instrumentum Laboris* pour le Synode de 1994 sur la Vie consacrée, cf. par. 77.
- (25) SV XII, 4.
- (26) SV V, 430.
- (27) Canon 681, § 2 : "Dans ces cas, l'Évêque diocésain et le Supérieur compétent de l'institut établiront entre eux une convention écrite dans laquelle, entre autres, seront définis de façon expresse et précise ce qui concerne l'oeuvre à accomplir, les religieux à y affecter et les questions financières." Voir aussi, *Mutuale Relationes*, 14 mai 1978 (Acta Apostolicae Sedis I, XX) 473-506; cf. *Ecclesiae Sanctae* 1, 30, § 1.
- (28) C 1, 3.
- (29) Cf. CR VIII, 2, SV I, 115; XIII, 144, 200, 206-207, 226, 232.

281.

(30) C 21, § 1.

(31) Tel qu'indiqué au Statut 7, cela demande que certains confrères reçoivent une préparation spéciale pour ce travail : "Tous les Confrères indistinctement doivent être prêts à rendre ces services; toutefois il sera bon que quelques-uns d'entre eux se spécialisent en ce domaine."

(32) Programme, 37.

(33) Cf. Jean-Paul II, "*Discours du Pape Jean-Paul II à l'Assemblée générale*", Vincentiana 1986, No 5-6, p. 414 : "Chers Pères et Frères de la Mission, plus que jamais, avec audace, humilité et compétence, recherchez les causes de la pauvreté et encouragez les solutions à court et à long terme, des solutions concrètes, mobiles, efficaces. En agissant ainsi, vous coopérez à la crédibilité de l'Évangile et de l'Église."

(34) Centesimus Annus, 5.

# LA FAMILLE VINCENTIENNE

*P. Robert P. Maloney*

Il est important pour les membres d'une famille de s'aimer profondément. Nous devrions avoir une saine fierté de notre parenté. Dans notre propre famille, nous avons de merveilleux ancêtres en saint Vincent et sainte Louise. Nous avons témoigné d'une longue lignée d'hommes et de femmes héroïques qui les ont suivis, parfois même jusqu'à la mort, comme Jean-Gabriel Perboyre dont la canonisation a été célébrée l'an dernier. Mais il y a eu bien d'autres héros, dont certains seulement ont été canonisés. Nous en avons tous connus quelques-uns personnellement, peut-être un prêtre, un frère, une soeur ou un laïc vincentien qui inspira notre vocation, peut-être un professeur, une infirmière dans un hôpital, quelqu'un que nous avons vu visiter les pauvres malades dans leurs maisons. Il y a eu des milliers de héros de cette sorte. Nous nous réjouissons aujourd'hui d'être membres de la même famille avec Vincent de Paul, Louise de Marillac, Jean-Gabriel Perboyre et tous les autres.

Dans cette brève présentation, je parlerai de notre famille sous trois aspects:

- I. Un regard sur la Famille Vincentienne elle-même: Qui sommes-nous? D'où venons-nous?
- II. Une brève réflexion sur l'inspiration commune qui est source d'énergie pour nos membres.
- III. Quelques suggestions pour une plus grande coopération parmi nous.

## I. **une description de la Famille Vincentienne**

Une étude récente identifie 268 instituts composant notre arbre généalogique;<sup>1</sup> 70 % d'entre eux (165) existent encore. Les critères utilisés pour identifier ces instituts sont multiples. Je les illustrerai brièvement.

### ***Critères***

Les critères utilisés dans cette étude déterminent le degré d'affinité d'un institut avec saint Vincent.

<p style="text-align: center;"><b>PROJET D'ARBRE GÉNÉALOGIQUE</b> <b>CRITÈRES</b></p>
---

---

<sup>1</sup>Betty Ann McNeil, *Monograph 1: The Vincentian Family Tree*, publié par le Vincentian Studies Institute.

Être fondé par saint Vincent de Paul.  
 Avoir adopté les *Règles Communes* de saint Vincent de Paul.  
 Avoir choisi saint Vincent comme maître spirituel ou comme conseiller.  
 Avoir été établi par des C.M., des FdIC ou des laïcs Vincentiens.  
 Avoir des C.M. ou des FdIC comme maîtres spirituels.  
 Avoir reçu une influence continue de C.M. ou de FdIC.  
 Honorer saint Vincent comme l'un de leurs patrons.  
 Professer le même esprit que les C.M. et les FdIC.  
 Avoir adapté ou remanié des aspects du charisme vincentien.  
 Être des Associations laïques qui correspondent à l'un des critères ci-dessus.  
 Pour des Instituts non-Catholiques, correspondre à l'un des critères ci-dessus.

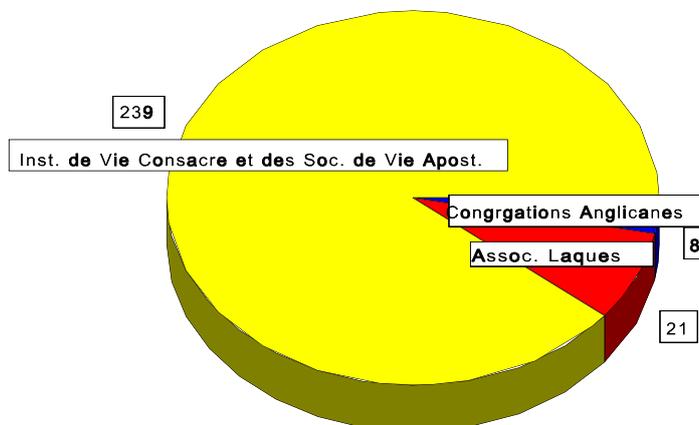
### *Quelques chiffres*

#### *Par genre d'Institut*

Sur les 268 Instituts, 239 (89 %) sont des Instituts de Vie Consacrée et des Sociétés de Vie Apostolique Catholiques, 21 (8 %) sont des associations laïques, et 8 (3 %) sont des Congrégations Anglicanes.

### PAR GENRE D'INSTITUT

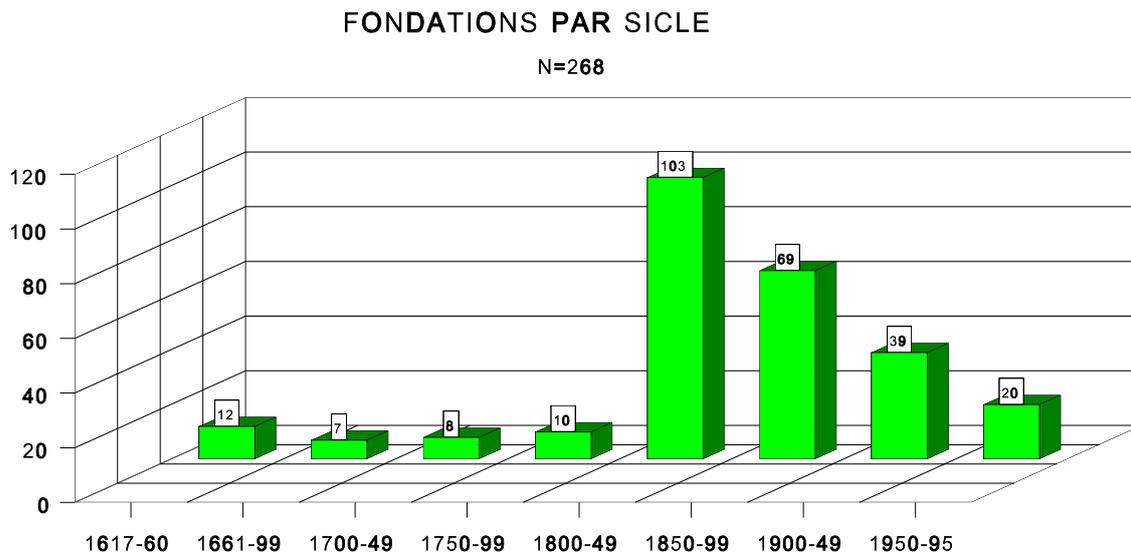
N=268



#### *Par siècle de fondation*

19 % ont été fondés au 17e siècle et 18 % au 18e siècle. La majorité a été fondée au 19e siècle,

103 dans la période suivant immédiatement la Révolution Française et 69 autres entre 1850 et 1859. 22 % ont été établis au 20e siècle, avec 39 entre 1900 et 1949. Vingt sont de la deuxième moitié de notre siècle.

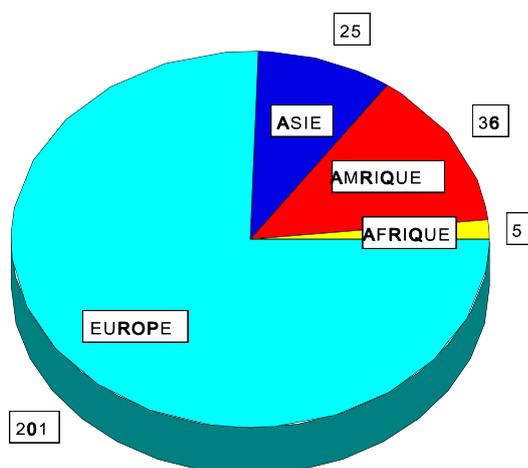


□ *Par région de fondation*

La majorité des instituts (201) a été fondée en Europe (75 %), avec 193 en Europe occidentale. 36 instituts (13,5 %) dans les Amériques (22 en Amérique du Nord et 10 en Amérique Centrale). 25 ont été fondés en Asie (9,39 %), dont la plus grande partie en Chine. Presque 2 % ont été fondés en Afrique, et 0,37 % en Australie.

### INSTITUTS PAR REGION

N=268

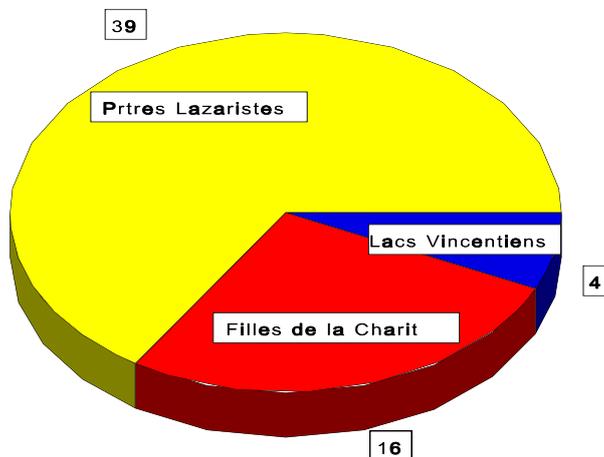


□ *Par fondateurs, membres de la Famille Vincentienne*

58 instituts et 7 associations laïques ont été fondés par 39 Prêtres de la Mission, 16 Filles de la Charité et 4 membres laïques de la Famille Vincentienne.

## FONDS PAR "VINCENTIENS"

N=65



### *Par Règle*

79 fondateurs ont choisi ou adapté les Règles Communes des Filles de la Charité pour leurs Communautés.

### *Par Patron*

99 instituts ont saint Vincent pour patron.

Certains de ces groupes sont énormes. Je suis très conscient en particulier de la rapidité avec laquelle nos groupes laïques vincentiens grandissent aujourd'hui. La Société de Saint-Vincent de Paul compte maintenant plus de 900 000 membres. L'Association Internationale des Charités a plus de 260 000 membres. Les groupes de Jeunesse Mariale ont environ 200 000 membres, dont 46 000 dans la seule Espagne et 17 000 au Mexique. Il y a d'innombrables membres des Associations de la Médaille Miraculeuse (étant donné qu'elles n'ont pas de centre international, nous avons pas de statistiques précises sur leurs membres à travers le monde).

## II. Nos liens - *un héritage commun*

Il serait certainement très utile que ces divers groupes aient conscience de former une *unique* grande famille, tout en maintenant la diversité des charismes et des caractéristiques de chaque groupe. Nous avons beaucoup de choses en commun, même s'il y a des différences. Notre croissance spirituelle, notre formation permanente et notre efficacité apostolique ne peuvent que bénéficier du renforcement des liens qui nous relient les uns aux autres, tout en approfondissant aussi nos charismes spécifiques.

Quels sont ces liens? En plus de tout ce qui unit tous les chrétiens, les liens qui unissent spécialement notre famille sont fondés sur:

1. La reconnaissance de saint Vincent de Paul, soit comme fondateur, soit comme source principale d'inspiration.
2. Une forte orientation vers le service des pauvres.
3. Une spiritualité basée sur celle de saint Vincent, généralement avec une importance spéciale donnée à la charité concrète et pratique, vécue dans la simplicité et l'humilité.

Ces liens ne sont-ils pas effectivement une partie de l'héritage qui nous est commun à tous?

### **III. que pouvons-nous attendre d'un approfondissement des liens d'unité entre nous ?** *Quelques suggestions pour une plus grande coopération entre les membres de notre famille au troisième millénaire.*

1. J'attends une plus grande coopération au niveau de la formation initiale et permanente. Nous avons beaucoup à partager. Nous tous qui sommes membres de la Famille Vincentienne désirons en savoir plus sur saint Vincent de Paul. Nous voulons réfléchir ensemble et méditer sur sa vie et ses écrits. Nous voulons assimiler son riche enseignement spirituel. Nous voulons comprendre plus en profondeur son charisme apostolique, spécialement comme il s'articule avec les différents objectifs de chacun de nos groupes. Nous pouvons certainement nous aider davantage les uns les autres à cet égard. Il y a déjà de magnifiques exemples en de nombreux pays. Y-a-t-il des livres, des revues, des sessions, des cours qui peuvent nous aider à mieux assurer ensemble la formation vinentienne?

2. J'attends que, à travers le dialogue entre les membres de la Famille Vincentienne en différentes parties du monde, nous puissions faire une évaluation commune de la situation réelle de la vie des pauvres (leurs besoins, leurs espoirs, les craintes) et mettre au point des critères communs pour déterminer quels sont les meilleurs moyens de les servir. L'AIC le fait très bien dans son centre de Bruxelles. Pouvons-nous travailler ensemble en chaque pays pour identifier les besoins les plus urgents des pauvres et les ressources disponibles pour y répondre?

3. J'attends que nous entreprenions des projets apostoliques en collaborant davantage entre les membres de la Famille Vincentienne. Il y a une longue tradition à cet égard. Depuis le temps de leur fondateur, les Prêtres de la Mission et les Filles de la Charité ont collaboré étroitement ensemble, d'abord en France, puis dans les pays de mission. Bien plus, partout où ils sont allés, ils ont essayé d'établir des confréries de charité dans lesquelles des laïcs, hommes et femmes, seraient activement engagés au service des pauvres. Les Dames de la Charité, du vivant de saint Vincent, travaillaient en lien étroit avec les Filles de la Charité et avec saint Vincent lui-même. Après la fondation de la Société de Saint-Vincent de Paul, au 19e siècle, les Prêtres de la Mission et les Filles de la Charité ont souvent travaillé en lien étroit avec celle-ci, à la fois au niveau de la formation de ses membres et au niveau de la mise en oeuvre des activités apostoliques. Cela s'est vérifié également par rapport aux groupes de Jeunesse Mariale, depuis le commencement.

Quels genres de projets communs pourraient être entrepris? J'en suggérerai quelques-uns.

- a. Des oeuvres concrètes de charité - En de nombreux pays, les membres de notre famille rencontrent les pauvres chaque jour dans leur travail. Quels sont les besoins les plus urgents actuellement dans chaque pays? Est-ce l'éducation, le SIDA, la famine, l'aide aux réfugiés?
- b. Serait-il possible de travailler davantage ensemble en certaines missions étrangères? Plusieurs d'entre nous collaborent déjà en de nombreux pays. Serait-il possible pour les groupes de laïcs vincentiens, les groupes de jeunes compris, de venir en aide au peuple de Tanzanie, du Mozambique ou de Haïti, par exemple, qui sont parmi les pays les plus pauvres du monde? Serait-il possible que des jeunes se portent volontaires, pendant un an ou deux de leur vie, pour aller dans des pays de mission et travailler avec d'autres membres de notre famille? J'ai récemment rencontré cinq de ces volontaires vincentiens en Bolivie.
- c. Les missions populaires - Aujourd'hui, alors que nous créons de nouvelles formes de mission populaire, il est extrêmement important que nous travaillions en équipe. Il y a eu de nombreuses expériences en Amérique Latine où participent des équipes très nombreuses, comprenant des prêtres, des soeurs, des frères, des laïcs, hommes et femmes, qui sont bien préparés et travaillent dans la mise en oeuvre de la mission, puis dans son suivi. De telles équipes peuvent être très efficaces. Pourrait-il y avoir un plus grand effort dans ce type de collaboration en divers pays? Je connais une équipe de 1000 membres au Panama.
- d. Diffusion du charisme vincentien - Je veux encourager un effort de coopération dans ce domaine également. J'ai demandé aux Prêtres de la Missions et aux Filles de la Charité, partout où ils sont à l'oeuvre, d'organiser leur travail avec les divers groupes laïques vincentiens d'hommes et de femmes et de collaborer avec eux. Ces groupes grandissent très rapidement. Pouvons-nous continuer à partager notre charisme avec des amis, avec des associés et spécialement avec les jeunes? Pouvons-nous encourager d'autres gens à respirer l'esprit de saint Vincent?
- e. Prier ensemble - Y-a-t-il des occasions où toute la Famille Vincentienne peut prier ensemble? Y-a-t-il une spiritualité qui nous unit et qui nous conduit à prier d'une manière simple, comme saint Vincent nous l'a enseigné? L'année dernière, avec les autres responsables des groupes internationaux de notre Famille, j'ai invité tous les membres de la Famille Vincentienne à prier ensemble le 27 septembre pour que le Seigneur nous accorde l'unité, le zèle apostolique et de nouvelles vocations au service des pauvres. La réponse a été très enthousiaste.

Je tiens à exprimer publiquement ma joie de voir qu'une impulsion nouvelle vers la collaboration est en train de grandir à l'intérieur de notre Famille Vincentienne. Les besoins des pauvres sont immenses. Le Seigneur nous appelle à y répondre ensemble. Saint Vincent était profondément conscient de la dimension communautaire du service de l'Évangile. Il savait qu'en canalisant nos énergies et en grandissant dans l'unité nous pouvions être un instrument plus efficace pour répondre aux besoins concrets des pauvres. ☒ Pour cet effet, écrit-il à Hugues

Perraud le 15 octobre 1651, nous devons nous entr'aider, nous supporter réciproquement et nous étudier à la paix et à l'union; car c'est le vin qui réjouit et fortifie les voyageurs dans cette voie étroite de Jésus-Christ. C'est ce que je vous recommande avec toute la tendresse de mon coeur.☞  
(SV IV, 262)

Robert P. Maloney, C.M.

## **L'Apport du Père André Dodin (1991 - 1996) aux études Vincentiennes**

*Jean-Pierre Renouard, C.M.*

Seul le temps est le maître d'oeuvre assuré en matière de jugement sur les personnes et leurs oeuvres. Saint Vincent lui-même remarquait: «le temps change tout» (III, 390). Il m'a été demandé de fournir quelques premières réactions à chaud sur l'oeuvre du Père André Dodin, mort le 18 décembre 1996. Imprudence? Aux lecteurs d'apprécier, et de façons diverses probablement, les trois remarques que je laisserai en guise de premier regard.

1. Parmi les nombreux ouvrages ou articles de revue compilés avec patience par M. Vansteenkiste, orfèvre célèbre en la matière, je retiens trois titres qui m'ont plus profondément marqué:

Les 30 pages introductives parues dans un petit livre désormais introuvable, publié chez Aubier en 1949, et intitulé: «Textes et Études, saint Vincent de Paul», dans la collection «les Maîtres de la spiritualité chrétienne».

Ces pages offraient alors une première synthèse toujours valable sur la spiritualité vinentienne. Elles rendaient justice à l'ambition affichée de l'auteur: «valoriser le cheminement humain» et «valoriser chaque action». Elles aidaient à entrer de plein pied dans une spiritualité vinentienne qui n'existait pas alors de façon formelle. Elles annonçaient à leur manière, le printemps des études vinentiennes en exploitant les premières mines de Pémarin et Coste. Monsieur Dodin m'écrivait en 1966, à propos de ces pages, que c'était ce qu'il avait écrit de meilleur.

En 1960 paraissait le best seller du Père: «Saint Vincent de Paul et la charité», au Seuil, dans la collection «Microcosme, les maîtres spirituels», N° 21. Edité, réédité en de nombreuses langues, ce livre a fait le tour du monde vinentien en présentant une vision renouvelée de la vie («son service terrestre») et de la spiritualité («la doctrine spirituelle») de Monsieur Vincent. Il présentait quelques textes prégnants et donnait l'état de la critique concernant la date de naissance, la captivité et la conversion. C'est le livre toujours à lire pour qui veut aborder saint Vincent de l'intérieur sans risquer d'erreurs majeures. Il est une garantie et le meilleur condensé à mettre dans les mains de ceux qui veulent savoir selon la bonne mesure. Les directeurs de séminaire interne conservent là un bon «manuel» pour la formation des nôtres.

En 1985, les éditions de l'O.E.I.L. ont permis l'impression de la thèse du Père Dodin sur l'oeuvre d'Abelly (Prix Jean de Pange): «La légende et l'histoire, de Monsieur Depaul à Saint Vincent de Paul». L'auteur a démonté la manière de faire du premier biographe de saint Vincent qui écrivait en vue de la béatification. Il a démontré aussi comment il est possible à travers cette oeuvre apologétique de passer de la légende à l'histoire. Certes le propos est ici plus pointu et quelquefois grinçant mais il a l'immense mérite de rappeler que l'histoire a ses

règles et ses exigences. La tentation est toujours là: s'inventer un monsieur Vincent selon ses besoins et les attentes de son temps. L'objectivité est chemin de vérité. Une livre paradoxal qui conduit à l'humilité en matière de connaissance de saint Vincent.

Enfin une brève mention du livre paru Rue de Dragon (O.E.I.L.), en 1984, «François de Sales, Vincent de Paul, les deux amis». Ce petit livret agrémenté de quelques répétitions, offre l'avantage de rappeler aux lazaristes que la vieille méthode d'oraison imposée par les deux Saint Lazare était résolument d'inspiration salésienne. Saint Vincent, on le sait, propose plus dans son enseignement oral et écrit.

2. Monsieur Dodin a combattu l'idée que saint Vincent était uniquement un homme d'action. Il a affirmé haut et fort qu'il était un mystique, un homme spirituel. Il a contribué à la connaissance de l'homme intérieur. Il l'a saisi en prière. Une session donnée à l'Alliance française en 1960, rejoint l'esprit des pages parues chez Aubier et déjà citées. Monsieur Vincent invite à vivre dans le Christ et à organiser la vie intérieure à partir de cet effort d'imitation. La vie apostolique s'en trouve alors sanctifiée. Le mérite du Père Dodin est d'abord là: nous avoir aidé à passer de l'histoire à la spiritualité vinentienne. Même si quelquefois, il a trop systématisé au point d'avoir privilégié l'esprit de logique sur l'esprit de philosophie.

3. Parallèlement à cet effort de changement d'otique (grosso modo, à partir du Tricentenaire), Monsieur Dodin a rendu Monsieur Vincent intéressant; il a procuré à ses auditeurs le goût de saint Vincent. Il a montré un Monsieur Vincent humain, homme d'affaires, friand de temporel...de procès, de politique! Il a aidé aussi à la connaissance de son temps, relayé de main de maître dans l'ombre, par le père Chalumeau dont la réputation de dixseptémiste n'est plus à répéter.

Il serait précisément injuste d'isoler le travail magistral du Père Dodin, en oubliant celui de ses prédécesseurs: Monsieur Coste, le fournisseur, Monsieur Guichard qui lit des manuscrits et les collationne soigneusement (auquel Monsieur Dodin a beaucoup emprunté); Monsieur Contassot qui a classé et a laissé (hors de toute publication) l'histoire de tous les séminaires de tradition vinentienne; Monsieur Chalumeau qui aimait situer saint Vincent dans son contexte et a ouvert une voie royale aux étude postérieures; Monsieur Morin qui a charmé ses auditrices et auditeurs par ses synthèses personnelles et neuves. Il y a là, conjointement, un mouvement qui dépasse les frontières françaises et a conduit, en 1980, à l'écriture des Constitutions en un langage universel, voire à des oeuvres de renom dont les auteurs vivent encore.

Une dernière constatation: Monsieur Dodin réussissait mieux dans les articles que dans les grands livres. Le mot qui résume le mieux son talent serait celui-ci: il fut un miniaturiste. A sa manière, il a enluminé les très riches heures vinentiennes. Et celles-ci sont loin d'être toutes écoulées...